



CRÉMATORIUM
DE MONTFORT-SUR-MEU

Rapport d'activité

2022

Sommaire

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC	4
1.1. Les caractéristiques générales de la délégation de service public	4
1.1.1. Objet et étendue de la délégation	4
1.1.2. Autorité délégante	4
1.1.3. Délégué	4
1.1.4. Organigramme nominatif des dirigeants	4
1.1.5. Nature et date de prise d'effet du contrat	4
1.1.6. Contrat de délégation de service public du 10 juillet 1999 au 09 mai 2022	4
1.1.7. Contrat de délégation de service public du 10 mai 2022 au 09 mai 2032.....	5
1.2. Les caractéristiques intrinsèques du service	5
1.2.1. Les services fournis	5
1.2.2. Les installations	5
1.2.3. Le partage des charges entre le délégué et le délégant	6
2. LE COMPTE RENDU FINANCIER	7
2.1. Compte de résultat du 01 Janvier au 09 Mai 2022	7
2.1.1. Les règles comptables	7
2.1.2. Le compte de résultat	8
2.2. Commentaires sur le compte de résultat	9
2.2.1. Produits d'exploitation	9
2.2.2. Charges d'exploitation.....	9
2.3. Compte de résultat du 10 Mai au 31 décembre 2022	14
2.3.1. Les règles comptables	14
2.3.2. Le compte de résultat	15
2.4. Commentaires sur le compte de résultat	17
2.4.1. Charges d'exploitation.....	17
2.4.2. Produits d'exploitation	22
2.4.3. Redevance d'intéressement	22
2.5. Compte rendu bilantiel sur les biens et immobilisations	23
2.5.1. État de variation de patrimoine du 01 Janvier au 09 Mai 2022	23
2.5.2. État de variation de patrimoine du 10 Mai au 31 décembre 2022	23
2.5.3. Compte rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué	23
2.5.4. Programme contractuel d'investissements	25
2.5.5. Autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année	25
2.5.6. Inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et des biens de reprise.....	25
2.6. Engagements financiers	25
3. L'ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE	26
3.1. Données statistiques	26
3.1.1. Évolution de la mortalité en France	26
3.1.2. Évolution de la crémation en France	27
3.2. Analyse du registre des crémations	28
3.2.1. Répartition par types de crémation.....	28
3.2.2. Évolution du nombre annuel de crémations.....	28
3.2.3. Évolution mensuelle du nombre de crémations	29
3.2.4. Répartition des crémations par sexe	30
3.2.5. Destination des cendres	30
3.2.6. Répartition des crémations selon le lieu de décès.....	31
3.3. Autres indicateurs de qualité.....	31
3.3.1. Comité d'éthique.....	31
3.3.2. Cérémonie du Souvenir.....	31
3.3.3. Registre d'appréciation du service	32
3.3.4. La communication	32

3.3.5. Équipement à la disposition des familles et des entreprises de pompes funèbres	32
3.3.6. Élimination des déchets métalliques	32
3.3.7. La certification de services Qualicert ®.....	35
3.3.8. Les enquêtes de satisfaction	35
3.3.9. Protection du travailleur Isolé (PTI)	36
4. LES CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE	37
4.1. Les faits marquants de l'exercice	37
4.2. Le compte-rendu technique	37
4.2.1. Les horaires d'ouverture	37
4.2.2. Les moyens en personnel	37
4.2.3. La formation.....	38
4.3. Les tarifs des prestations du service public	39
4.3.1. La révision des tarifs	40
5. PERSPECTIVES 2023	41
ANNEXE 1 : TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS DU 01 JANVIER AU 09 MAI 2022	42
ANNEXE 2 : TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS DU 10 MAI AU 31 DECEMBRE 2022	44
ANNEXE 3 : REPARTITION DES CREMATIONS SELON LE LIEU DE DECES	45

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

1.1. LES CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

1.1.1. Objet et étendue de la délégation

La délégation porte sur la construction, les équipements, le fonctionnement et la gestion d'un crématorium réalisé dans l'enceinte du cimetière de Montfort-sur-Meu, chemin de l'Ourme.

1.1.2. Autorité délégante

Ville de Montfort-sur-Meu.

1.1.3. Déléataire

OGF
Société anonyme au capital de 40.904.385 €
RCS Paris B 542 076 799
Siège social : 31, rue de Cambrai – 75019 Paris
Habilitation n°128-75-0001

1.1.4. Organigramme nominatif des dirigeants

Président-directeur général : M. Alain COTTET
Directeur délégué : M. Michel MILLET
Directeur de secteur opérationnel : Mme HIRBEC Caroline

1.1.5. Nature et date de prise d'effet du contrat

1.1.6. Contrat de délégation de service public du 10 juillet 1999 au 09 mai 2022

1.1.6.1. Historique

La convention pour la délégation de service public pour l'exploitation du crématorium de Montfort-sur-Meu, signée le 15 novembre 1999, pour une durée de vingt sept années à compter de la date de prise en charge effective du service par le déléataire, soit le 10 juillet 1991. La convention arrivera à échéance le 9 juillet 2018.

1.1.6.2. Avenants

L'avenant n°6, signé en 2017, avait pour objet de définir les termes et conditions dans lesquels le Concessionnaire, à la demande de la Commune, prenait en charge l'installation d'un équipement de crémation, de traitement et de filtration des rejets dans l'atmosphère permettant la conformité aux normes réglementaires en vigueur résultant de l'arrêté ministériel du 28 janvier 2010 relatif à la hauteur de la cheminée des crématoriums et aux quantités maximales de polluants contenus dans les gaz rejetés dans l'atmosphère.

Le montant de l'investissement s'élève 573 050 € HT et compte tenu de l'importance des travaux les Parties ont convenu de prolonger la durée initiale de la Convention d'une durée supplémentaire de trois (3) ans et six (6) mois.

La convention arriverait à échéance le 9 janvier 2022.

L'avenant n°9, signé en 2021, a pour objet de prolonger le contrat afin de laisser le temps à la commune de Montfort-sur-Meu de procéder à la passation d'une nouvelle convention.

Les parties conviennent de prolonger la durée du contrat d'une durée supplémentaire de quatre (4) mois. Par conséquent, la date de fin du contrat est portée au 9 mai 2022.

1.1.7. Contrat de délégation de service public du 10 mai 2022 au 09 mai 2032

Contrat de délégation de service public pour une durée de 10 ans à compter 10 mai 2022 au 09 mai 2032.

1.2. LES CARACTERISTIQUES INTRINSEQUES DU SERVICE

1.2.1. Les services fournis

Conformément au contrat de délégation, le délégataire assure les missions principales suivantes :

- la réception des cercueils,
- l'accueil des familles qui les accompagnent,
- la vérification du dossier administratif de crémation et les contrôles techniques avant l'introduction du cercueil dans le four,
- la crémation des cercueils,
- la pulvérisation des cendres,
- le recueil des cendres dans une urne sertie qui sera remise à la famille,
- la dispersion des cendres au Jardin du Souvenir, ou le dépôt des urnes dans les cases du columbarium du jardin cinéraire, lorsque la famille a opté pour l'un ou l'autre de des modes de sépulture,
- la prise en charge des indigents domiciliés à Montfort-sur-Meu en cas de demande de crémation,
- la tenue du registre des crémations,
- l'entretien courant des locaux,
- l'engagement de respecter les dispositions prévues au Code Général des Collectivités Territoriales pour tout ce qui concerne la réglementation relative aux opérations de crémation,
- la crémation de pièces anatomiques d'origine humaine provenant d'établissements de soins,
- la crémation de restes mortels exhumés.

1.2.2. Les installations

Le crématorium comprend :

- des locaux ouverts au public :
 - un hall d'accueil,
 - une salle d'attente,
 - une salle de cérémonies,
 - une salle de présentation visuelle de l'introduction du cercueil et de remise de l'urne.
- des locaux techniques à l'usage exclusif du personnel du crématorium :
 - une salle d'introduction du cercueil,
 - un local technique contenant le four de crémation,
 - un local de conservation des urnes,
 - un bureau administratif.

A ces locaux s'ajoutent les couloirs de circulation et les sanitaires obligatoires.

1.2.3. Le partage des charges entre le délégataire et le délégant

Les charges sont supportées en totalité par le délégataire.

La construction et les équipements du crématorium ont été entièrement réalisés et pris en charge par le délégataire sur une parcelle de terrain appartenant à la Ville de Montfort-sur-Meu située dans l'enceinte du cimetière, chemin de l'Ourme.

2. LE COMPTE RENDU FINANCIER

2.1. COMPTE DE RESULTAT DU 01 JANVIER AU 09 MAI 2022

2.1.1. Les règles comptables

Le crématorium de Montfort-sur-Meu n'est pas une entité économique en tant que telle et ne génère donc pas par conséquent de compte d'exploitation propre.

Les charges retenues sont les charges réelles. Seuls certains postes sont forfaitaires (frais d'administration générale, frais postaux et télécom) ou font l'objet d'une clé de répartition (charges de personnel).

Par convergence du plan comptable général français avec les normes comptables IFRS, un nouveau plan comptable doit être appliqué par les entreprises à partir des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2005. Les méthodes de comptabilisation, notamment des amortissements et des provisions sont les suivantes :

L'amortissement des immobilisations corporelles est fait par composants, et chaque composant est amorti sur la durée qui lui est propre.

La méthode de comptabilisation par composants exclut la constatation de provisions pour gros entretien ou grandes révisions (art.311-2 PCG).

Les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes de l'année 2022 sont demeurées inchangées par rapport à l'exercice précédent.

Le compte de résultat est établi du **01/01/22 au 09/05/22** date de la fin de DSP.

2.1.2. Le compte de résultat

	2021		2022 du 01/01/2022 AU 9/05/2022	
Nombre de crémations :	885		306	
	2021	% du C.A.	2022 4 MOIS	% du C.A.
1. PRODUITS D'EXPLOITATION	EUROS		EUROS	
Chiffre d'affaires	473 052		165 334	
TOTAL PRODUITS	473 052		165 334	
2. CHARGES D'EXPLOITATION				
Autres achats et charges externes				
Gaz	26 311	5.56%	8 269	5.00%
Electricité	9 065	1.92%	4 898	2.96%
Eau	308	0.07%	0	0.00%
Fournitures diverses	1 389	0.29%	504	0.30%
Fournitures administratives	1 680	0.36%	522	0.32%
Equipement et habillement	1 479	0.31%	399	0.24%
Entretien équipement de cremation et filtration	28 809	6.09%	8 604	5.20%
Entretien Locaux	6 573	1.39%	349	0.21%
Assurance	1 324	0.28%	525	0.32%
Frais postaux et Telecom	204	0.04%	109	0.07%
Autres charges	1 075	0.23%	162	0.10%
Sous-total	78 217	16.53%	24 341	14.72%
Redevance versée à la Ville	23 653	5.00%	8 267	5.00%
Sous-total	23 653	5.00%	8 267	5.00%
Impôts et taxes				
Impôts et autres Taxes	4 710	1.00%	1 332	0.81%
Sous-total	4 710	1.00%	1 332	0.81%
Charges de personnel				
Agents de crématorium	95 581	20.21%	38 269	23.15%
Encadrement et Planification	4 598	0.97%	1 536	0.93%
Charges sociales	34 818	7.36%	13 342	8.07%
Sous-total	134 997	28.54%	53 147	32.15%
Frais d'administration générale	40 209	8.50%	13 888	8.40%
Dotations aux amortissements				
Amortissements de caducité	723	0.15%	0	0.00%
Amortissements techniques	224 673	47.49%	85 179	51.52%
VNC		0.00%	24	0.01%
Sous-total	225 396	47.65%	85 203	51.52%
TOTAL CHARGES	507 182	107.21%	186 178	112.59%
RESULTAT COURANT AVANT IS	-34 130	-7.21%	-20 844	-12.61%
Impôt société	0	27.50%	0	25.00%
RESULTAT NET	-34 130	-7.21%	-20 844	-12.61%

2.2. COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

2.2.1. Produits d'exploitation

Du 01/01/22 au 09/05/22, le chiffre d'affaires crémation s'élève à **165 334 €** pour **306** crémations facturées. En 2021, il s'élevait à 473 051 € pour 885 crémations.

Il se décompose ainsi :

Répartition du CA	2021	2022	Var. VA	Var. %
CA Crémation				
• Crémation adultes	423 709 €	148 749 €	-274 960 €	-65%
• Crémation enfants	597 €	0 €	-597 €	-100%
• Crémation d'exhumation d'un corps	1 598 €	2 967 €	1 369 €	86%
• Crémations exhumations et PAOH	24 422 €	5 250 €	-19 172 €	-79%
Sous-total CA Crémation	450 325 €	156 966 €		
CA Autres produits				
• Dispersions de cendres	6 220 €	2 083 €	-4 137 €	-67%
• Cérémonie personnalisée	2 368 €	1 002 €	-1 366 €	-58%
• Le dépôt temporaire d'urnes	4 639 €	1 751 €	-2 888 €	-62%
• Autres CA	9 498 €	3 532 €	-5 966 €	-63%
Sous-total CA Autres produits	22 725 €	8 368 €	-14 357 €	-63%
CA Total	473 051 €	165 334 €		

Le chiffre d'affaires total s'élève à **165 334 €** contre 473 051 € en 2021.

2.2.2. Charges d'exploitation

2.2.2.1. Autres achats et charges externes

2.2.2.1.1. Gaz

La consommation de gaz renseignée correspond aux factures du crématorium. Le coût total du gaz pour l'année ressort à **8 269 €**, soit un coût par crémation de **27,02 €**.

En euros HT	2021	2021 sur 129 jours	2022
Coût du gaz	26 311	9 299	8 269
Coût unitaire par crémation	29,73		27,02

2022	janv.-22	févr.-22	mars-22	avr.-22	mai-22	juin-22
Gaz KWH	50268	49596	46160	27721	55241	46385

2022	juil.-22	août-22	sept.-22	oct.-22	nov.-22	déc.-22
Gaz KWH	51791	55177	46993	53137	51 548	50 160

Total	2021	2022
Gaz KWH	664 883	584 177

Var. VAL	Var. %
-80 706	-12%

2.2.2.1.2. Electricité

La consommation d'électricité mentionnée correspond aux factures du crématorium. La facturation totale pour l'année s'élève à **4 898 €**, soit **16,00 €** un coût par crémation.

En euros HT	2021	2021 sur 129 jours	2022
Coût de l'électricité	9 065	3 204	4 898
Coût unitaire par crémation	10,24	10,47	16,00

2022	janv.-22	févr.-22	mars-22	avr.-22	mai-22	juin-22
Electricité KWH	7 302	6 940	6 438	6 991	5 023	3 786

2022	juil.-22	août-22	sept.-22	oct.-22	nov.-22	déc.-22
Electricité KWH	3565	3539	4047	3494	4770	5422

Total	2021	2022
Electricité KWH	60 309	61 317

Var.	Var. %
1 008	2%

2.2.2.1.3. Eau

La consommation facturée correspond aux factures du crématorium. La facturation pour l'année 2022 s'élève à **0 €**.

En euros HT	2021	2022
Coût d'eau	308	0
Coût unitaire par crémation	0,35	0,00

2.2.2.1.4. Fournitures diverses

Ce poste regroupe l'achat des pastilles réfractaires, de petits outillages, de produits divers d'entretien des équipements d'exploitation, des plaques et également la location de la fontaine à eau. En 2022, ce poste s'élève à **504 €** contre 491 € de charges proratisées à 129 jours de 2021.

	2021	2021 sur 129 jours	2022
Pastilles réfractaires (VOLSING)	470		
Fontaine à eau (CHATEAU D'EAU)	135		342
Achat fournitures d'exploitation (SODIM)	154		162
Colonne de désinfection pour gel hydro alcoolique	0		
Fournitures machine à café (FOUNTAIN France)	437		
Traitement déchets (PROSERVE DASRI)	40		
Fournitures diverses	153		
TOTAL	1 389	491	504

2.2.2.1.5. Fournitures administratives

Les fournitures administratives comprennent essentiellement l'achat de fournitures de bureau, l'entretien et les consommables de l'imprimante/photocopieur/fax. Le montant total du poste est de **522 €** contre 594 € de charges proratisées à 129 jours de 2021.

	2021	2021 sur 129 jours	2022
Maintenance imprimante + copies (RICOH)	198		76
Fournitures administratives (JPG, STAPLES, STACI)	1 482		446
TOTAL	1 680	594	522

2.2.2.1.6. Équipement et habillement

Ce poste correspond à l'achat et l'entretien des vêtements de travail pour le personnel du crématorium ainsi qu'à la télésurveillance de l'équipement de travailleur isolé. Le montant total s'élève à **399 €** contre 523 € de charges proratisées à 129 jours de 2021.

	2021	2021 sur 129 jours	2022
Achat et entretien des vêtements de travail (BRAGARD, MABEO, EDENRED)	1 263		291
Télésurveillance (PROSEGUR, FIDUCIAL)	216		108
TOTAL	1 479	523	399

2.2.2.1.7. Entretien équipement de crémation et filtration

La maintenance est facturée au forfait par crémation.

Le forfait maintenance a été renouvelé en 2020. La maintenance qui était facturée pour une configuration sans filtration est valorisée depuis juillet 2020 pour une configuration avec filtration et manipulation de réactif. Ce nouveau forfait a conduit à une augmentation du coût de maintenance.

Le montant du poste représente la maintenance préventive et curative des équipements de crémation et également les contrôles techniques, il s'élève au total à **8 604 €** contre 10 181 € de charges proratisées à 129 jours de 2021.

	2021	2021 sur 129 jours	2022
Maintenance de l'équipement de crémation (ATI)	23 940		8335
Frais pour pièces de rechange (ATI)	438		269
Contrôle des installations Gaz (BUREAU VERITAS)	220		
Contrôle des installations et appareils de levage	690		
Contrôle des rejets atmosphériques (CERECO)	2 280		
Contrôle des installations funéraires (FUNERAIRES DE FRANCE)	0		
Régularisation de charge 2020 (ATI)	-414		
Traitement des déchets (ATI et ENTREPRISE MODERNE)	1 379		
Contrôle thermographie	275		
TOTAL	28 809	10 181	8 604

Le contrôle des rejets atmosphériques ainsi que le contrôle des installations funéraires sont obligatoirement à réaliser tous les 2 ans.

2.2.2.1.8. Entretien des locaux

Le montant du poste « Entretien des locaux et espaces verts » s'élève à **349 €** contre 2 323 € de charges proratisées à 129 jours de 2021.

Le montant renseigné comprend :

	2021	2021 sur 129 jours	2022
Entretien et nettoyage de locaux et des vitres, gouttières, divers (PEI, ALLIANCE ENERGIES, SERVICE REGIONAL DE NETTOYAGE)	3 552		203
Entretien des espaces verts (HERBORATUM 35 – BETULA)	0		
Maintenance incendie (EUROFEU)	118		146
Maintenance CVC (EIFFAGE)	787		
Conformité électrique	285		
Divers dépannages (rideau, canalisations, digicode, électricité,...)	1 831		
TOTAL	6 573	2 323	349

2.2.2.1.9. Assurance

Le coût des assurances a été déterminé sur la base du contrat en cours qui prévoit une prime pour l'ensemble des crématoriums. Notre assureur nous adresse un montant individualisé par crématorium, soit **525 €** en 2022 contre 467 € de charges proratisées à 129 jours de 2021 pour le crématorium de Montfort sur Meu.

2.2.2.1.10. Frais postaux et télécom

Ce poste comprend les abonnements et les consommations des lignes téléphoniques utilisées pour le téléphone, le fax et la ligne informatique ainsi que les achats de timbres dans le cadre d'envoi ponctuel. Le montant total s'élève à **109 €** en 2022 contre 72 € de charges proratisées à 129 jours de 2021.

Depuis 2012, les frais postaux sont compris dans les frais d'administration générale. En effet, la direction comptable d'OGF a admis et décidé que ces frais d'affranchissement étaient bien compris dans les frais d'administration.

2.2.2.1.11. Autres charges

Le montant du poste s'élève à **162 €** contre 374 € de charges proratisées à 129 jours de 2021. et correspond aux frais liés à la journée des souvenir, frais de transport ou autres charges non mentionnées dans les rubriques précédentes.

Ce poste se compose :

	2021	2021 sur 129 jours	2022
Perte et gain sur créances clients	1 075		162
TOTAL	1 075	374	162

2.2.2.2. Redevance versée à la ville

Le montant de la redevance représente 5 % du montant des produits d'exploitation des crémations soit 8 267 € pour l'année 2022.

		Ca du 01/01/22 au 09/05/22	5 %
2022	Redevance d'intéressement fixée à 5% du CA HT au de-là de 500 crémations	165 333.82 €	8 266.69 €

2.2.2.3. Impôts et taxes

Les impôts et taxes s'élèvent au global à **1 332 €** en 2022 contre 1 665 € de charges proratisées à 129 jours de 2021.

Le montant renseigné correspond à la Contribution Economique Territoriale (CET), à la Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés (C3S) et à la taxe foncière.

2.2.2.3.1. CET :

La CET se décompose en Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et en Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE).

La CFE s'élève à **136 €** sur 2022 contre 137 € de charges proratisées à 129 jours de 2021.

La CVAE a été appliquée en retenant le taux de 0,75% plus une taxe additionnelle de 3,46%, et 1% de frais d'assiette (qui s'applique au niveau du groupe OGF) de la valeur ajoutée du crématorium. Elle s'élève à **931 €** en 2022 contre 916 € de charges proratisées à 129 jours de 2021.

2.2.2.3.2. C3S :

La Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés (C3S), plus communément appelée Organic, se calcule pour 0,16% du chiffre d'affaires (0,13% pour la C3S et 0,03% pour la contribution additionnelle). Cette taxe s'élève à **265 €** en 2022 contre 267 € de charges proratisées à 129 jours de 2021.

2.2.2.3.3. Taxe foncière :

La taxe foncière est de 0 € pour l'année 2022 et 2021.

2.2.2.3.4. Autres impôts et taxes :

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères s'élève pour 2022 à 0 € contre 969 € en 2021.

2.2.2.4. Charges de personnel

Les salaires et charges sociales s'élèvent en 2022 à **53 147 €** contre 47 711 € de charges proratisées à 129 jours de 2021.

Les salaires et charges sociales sont ceux fournis par la Direction des Ressources Humaines du groupe en fonction de l'affectation des personnels qui repose sur un suivi individuel des temps passés par le personnel opérationnel. Le montant correspond aux salaires et charges sociales du personnel d'exécution ayant travaillé au crématorium en 2022. Ce montant comprend également une quote-part du salaire du directeur de secteur opérationnel à hauteur de 5% pour son activité d'encadrement de l'ensemble du personnel et de direction du crématorium.

Sont également intégrés à ce poste :

- les indemnités non soumises à cotisation telles que celles relatives aux paniers repas, tickets restaurant, frais de transport et à la prime de médaille du travail,
- la participation au résultat avec les cotisations sociales.

2.2.2.5. Frais d'administration générale

Ces frais qui s'élèvent à **13 888 €** en 2022 contre 14 211 € de charges proratisées à 129 jours de 2021 couvrent l'assistance administrative assurée par les différents services du groupe OGF en matière de comptabilité, finance, ressources humaines, informatique, facturation clients, gestion des achats, juridique.

Pour 2022, ils ont été estimés et plafonnés forfaitairement, à 8,4 % des produits d'exploitation contre 8,5% en 2021. Il s'agit du taux retenu pour l'établissement des comptes de l'ensemble des crématoriums gérés par OGF.

2.2.2.6. Dotations aux amortissements

Les dotations correspondent d'une part aux amortissements de caducité relatifs aux premiers investissements qui sont calculés sur la durée du contrat et d'autre part aux amortissements techniques qui sont calculés sur les biens renouvelables ou acquis en cours de contrat.

L'amortissement des immobilisations est fait par composant, et chaque composant est amorti sur la durée qui lui est propre ou ramenée à la durée de la convention.

L'amortissement des immobilisations corporelles est fait par composants, et chaque composant est amorti sur la durée qui lui est propre. Deux composants principaux ont été retenus pour l'équipement de crémation comme immobilisables : le rebriquetage complet et l'électronique de l'équipement de crémation. Les autres travaux sur l'équipement de crémation (changement de dalle de sole, par exemple), constituent des charges d'exploitation.

Le tableau des immobilisations et des amortissements figure en annexe 1.

2.2.2.7. *Impôt sur les sociétés*

Taux de 25% pour l'ensemble de la période 01/01/2022-31/12/2022.

Le taux d'imposition a changé à partir du 01/04/22 par mesure de simplification, nous avons appliqué le même taux pour toute l'année. Il ne s'applique qu'en cas de résultat positif.

2.3. COMPTE DE RESULTAT DU 10 MAI AU 31 DECEMBRE 2022

2.3.1. Les règles comptables

2.3.1.1. *Période du 10/05/2022 au 31/07/2022*

Le crématorium de Montfort-sur-Meu n'est pas une entité économique en tant que telle et ne génère donc pas par conséquent de compte d'exploitation propre du **10/05/2022 au 31/07/2022**.

Les charges retenues sont les charges réelles. Seuls certains postes sont forfaitaires (frais d'administration générale, frais postaux et télécom) ou font l'objet d'une clé de répartition (charges de personnel).

Par convergence du plan comptable général français avec les normes comptables IFRS, un nouveau plan comptable doit être appliqué par les entreprises à partir des exercices ouverts le 1er janvier 2005. Les méthodes de comptabilisation, notamment des amortissements et des provisions sont les suivantes :

- L'amortissement des immobilisations corporelles est fait par composants, et chaque composant est amorti sur la durée qui lui est propre.
- La méthode de comptabilisation par composants exclut la constatation de provisions pour gros entretien ou grandes révisions (art.311-2 PCG).

Les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes de l'année 2022 sont demeurées inchangées par rapport à l'exercice précédent.

2.3.1.2. *Période du 01/08/2022 au 31/12/2022*

Le société dédiée du crématorium de Montfort sur Meu est une entité économique en tant que telle et génère donc par conséquent de compte d'exploitation propre du **01/08/2022 au 31/12/2022**.

Par convergence du plan comptable général français avec les normes comptables IFRS, un nouveau plan comptable doit être appliqué par les entreprises à partir des exercices ouverts le 1er janvier 2005. Les méthodes de comptabilisation, notamment des amortissements et des provisions sont les suivantes :

- L'amortissement des immobilisations corporelles est fait par composants, et chaque composant est amorti sur la durée qui lui est propre.

La méthode de comptabilisation par composants exclut la constatation de provisions pour gros entretien ou grandes révisions (art.311-2 PCG)

2.3.2. Le compte de résultat

ANNEE	DU 10/05/22 AU 31/07/22 OGF	DU 01/08 AU 31/12/22 CMSM 2022	TOTAL AU 31/12/2022	CEP 2022
Nb de crémations	213	328	541	394
Charges de personnel	47 750	41 767	89 517	77 896 €
Agents de crématorium	34 383	39 298	73 681	29 167 €
Agents de crématorium supplémentaires		0	0	6 173 €
Responsable	1 380	0	1 380	18 200 €
Charges sociales	11 987	2 416	14 403	20 238 €
Primes		53	53	4 118 €
Fournitures et Consommables	13 650	14 919	28 569	31 191 €
Gaz	7 352	10 253	17 605	15 059 €
Electricité	2 838	4 089	6 926	4 506 €
Eau	188	160	348	104 €
Réactifs traitement des gaz et Mise en CET des résidus de filtration	0	0	0	2 867 €
Fournitures administratives	196	160	356	1 015 €
Fournitures diverses	247	40	287	233 €
Equipement et habillement	232	0	232	1 250 €
PTI (protection du travailleur isolé)	0	0	0	151 €
Entretien espaces vert	0	0	0	117 €
Certification de service SGS	0	0	0	292 €
Réparations diverses (plomberie, électricité, etc.)	0	0	0	583 €
Vidéosurveillance	0	0	0	1 750 €
Enquête de satisfaction	0	0	0	233 €
Contrôle techniques	2 598	218	2 815	784 €
Contrôle CVC	0	0	0	1 167 €
GER	0	0	0	1 079 €
Sous-traitances et prestations externes	5 571	10 187	15 757	30 185 €
Entretien du four	4 723	8 532	13 255	11 347 €
Entretien/contrôle et traitement de fumées	0	0	0	1 688 €
Entretien des locaux	848	1 654	2 502	3 500 €
Provision pour GER	0	0	0	13 650 €
Autres charges	1 785	81	1 866	4 022 €
Assurance	0	0	0	755 €
Frais postaux et telecom	67	0	67	350 €
Autres charges	1 718	81	1 799	
Publicité	0	0	0	2 917 €
Taxes	268	298	566	2 942 €
Cotisation Foncière des entreprises (CFE)	268	0	268	232 €
Taxe organique	0	0	0	407 €
CVAE	0	298	298	2 290 €
AUTRES IMPOTS	0		0	
Taxe additionnelle CCI	0	0	0	14 €
Frais de siège total	9 732	11 287	21 019	15 265 €
Frais de siège	9 732	6 443	16 175	6 515 €
Frais de gestion	0	4 844	4 844	8 750 €

Total charges d'exploitation	31 006	36 771	67 777	161 501 €
Frais d'administration et financiers du délégataire	0	607	607	9 657 €
Amortissement investissement	0	140	140	48 284 €
Redevance collectivité	16 799	25 153	41 952	36 891 €
TOTAL CHARGES	95 555	104 438	199 993	256 333 €
PRODUITS D'EXPLOITATION	115 858	173 466	289 324	254 559 €
Crémation		167 050	277 621	
Crémations adultes -Cercueil toute taille	101 931	152 760	254 691	221 113 €
Cercueil enfant (1 à 12 ans)	0	0	0	333 €
Cercueil enfant (moins de un an)	0	130	130	231 €
Crémation d'un cercueil après exhumation (inhumé depuis moins de 5 ans)	480	0	480	0 €
Crémation d'un cercueil après exhumation (inhumé depuis plus de 5 ans)	240	1 920	2 160	1 277 €
Incinérations de pièces anatomiques (container de 60kg à 200L max)	480	0	480	12 555 €
Incinérations des restes anatomiques (container de 30kg à 100L max)	7 440	12 240	19 680	5 958 €
Prestations complémentaires		3 351	6 708	
Location salle de cérémonie sans crémation - 60 min	0	0	0	2 217 €
Location salon de convivialité - 45-60-90 min	0	0	0	1 552 €
Plus-value pour la préparation et la réalisation d'une cérémonie personnalisée (45 min)	1 152	960	2 112	1 319 €
Fourniture d'une urne cinéraire	0	0	0	137 €
Dépôts temporaire des urnes au-delà du 1er mois (forfait mensuel)	630	441	1 071	1 508 €
Dispersion des cendres sur place au jardin souvenir	1 575	1 950	3 525	3 624 €
Prestations du site cinéraire		3 065	4 995	
Droit d'occupation d'un espace individuel en terre (Buis) 6 ans	104	624	728	121 €
Jardinières pour dispersion 6 ans	0	0	0	0 €
Droit d'occupation columbarium Papyrus 6 ans	0	0	0	181 €
Droit d'occupation columbarium Lotus 10 ans	402	0	402	469 €
Droit d'occupation columbarium Eucalyptus ou Caly 10ans	360	0	360	420 €
Droit d'occupation Cavurne 15 ans	0	387	387	151 €
Droit d'occupation Arches du souvenir 10 ans		660	660	385 €
Droit d'occupation Grand livre du souvenir 10 ans	990	1 320	2 310	385 €
Droit d'occupation Lutrin 10 ans	0	0	0	538 €
Mise en place de l'urne	74	74	148	86 €
Autres produits	0	0	0	0

RESULTAT D'EXPLOITATION	20 303	69 028	89 331	-1 774 €
Redevance intéressement			27 331	
dont provisionné dans les comptes au 31/12/22		6 533	6 533	
dont comptabilisé sur 2023			20 798	
Resultat d'exploitation après intéressement	20 303	62 495	82 798	
Impôts société	5 076	15 624	20 700	-458 €
Resultat après impôts	15 228	46 871	62 098	

2.4. COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

2.4.1. Charges d'exploitation

2.4.1.1. Charges de personnel

Les salaires et charges sociales s'élèvent en 2022 à **89 517 €** contre 77 896 € en CEP.

Les salaires et charges sociales sont ceux fournis par la Direction des Ressources Humaines du groupe en fonction de l'affectation des personnels qui repose sur un suivi individuel des temps passés par le personnel opérationnel.

Le montant correspond aux salaires et charges sociales du personnel d'exécution ayant travaillé au crématorium en 2022

Sont également intégrés à ce poste :

- les indemnités non soumises à cotisation telles que celles relatives aux paniers repas, tickets restaurant, frais de transport et à la prime de médaille du travail,
- la participation au résultat avec les cotisations sociales.

2.4.1.2. Fournitures et consommables

2.4.1.2.1. Gaz

La consommation de gaz renseignée correspond aux factures du crématorium. Le coût total du gaz pour l'année ressort à **17 605 €**, soit un coût par crémation de 32,54 €.

En euros HT	CEP	2022
Coût du gaz	15 059	17 605
Coût unitaire par crémation	38,22	32,54

2022	janv.-22	févr.-22	mars-22	avr.-22	mai-22	juin-22
Gaz KWH	50268	49596	46160	27721	55241	46385

2022	juil.-22	août-22	sept.-22	oct.-22	nov.-22	déc.-22
Gaz KWH	51791	55177	46993	53137	51 548	50 160

Total	2021	2022
Gaz KWH	664 883	584 177

Var.VAL	Var.%
-80 706	-12%

2.4.1.2.2. Electricité

La consommation d'électricité mentionnée correspond aux factures du crématorium. La facturation totale pour l'année s'élève à **6 926 €**, soit 12,80 € un coût par crémation.

En euros HT	CEP	2022
Coût de l'électricité	4 506	6 926
Coût unitaire par crémation	11,00	12,80

2022	janv.-22	févr.-22	mars-22	avr.-22	mai-22	juin-22
Electricité KWH	7 302	6 940	6 438	6 991	5 023	3 786

2022	juil.-22	août-22	sept.-22	oct.-22	nov.-22	déc.-22
Electricité KWH	3565	3539	4047	3494	4770	5422

Total	2021	2022
Electricité KWH	60 309	61 317

Var.	Var.%
1 008	2%

2.4.1.2.3. Eau

La consommation facturée correspond aux factures du crématorium. La facturation pour l'année 2022 s'élève à **348 €** soit 0,64 € coût par crémation.

En euros HT	CEP	2022
Coût d'eau	104	348
Coût unitaire par crémation	0,26	0,64

Sur 2022, on a constaté une baisse de la consommation d'eau, liée au fait que le crématorium a accueilli moins de public en raison de la COVID-19 (nombre de personnes limité en application des règles de distanciations sociales).

2.4.1.2.4. Fournitures administratives

Les fournitures administratives comprennent essentiellement l'achat de fournitures de bureau, l'entretien et les consommables de l'imprimante/photocopieur/fax. Le montant total du poste est de **356 €** contre 1 015 € en CEP.

	CEP	2022
Maintenance imprimante + copies (RICOH)		19
Fournitures administratives (JPG, STAPLES, STACI)		337
TOTAL	1 015	356

2.4.1.2.5. Fournitures diverses

Ce poste regroupe l'achat des pastilles réfractaires, de petits outillages, de produits divers d'entretien des équipements d'exploitation, des plaques et également la location de la fontaine à eau. En 2022, ce poste s'élève à **287 €** contre 233 € en CEP.

	CEP	2022
Distributeur de boissons (FOUNTAIN France, CHATEAU D'EAU)		259
Fontaine à eau (CHATEAU D'EAU)		28
TOTAL	233	287

2.4.1.2.6. Équipement et habillement

Ce poste correspond à l'achat et l'entretien des vêtements de travail pour le personnel du crématorium ainsi qu'à la télésurveillance de l'équipement de travailleur isolé. Le montant total s'élève à **232 €** contre 1 250 € en CEP.

	CEP	2022
Achat et entretien des vêtements de travail (BRAGARD, MABEO, EDENRED)		232
TOTAL	1 250	232

2.4.1.2.7. PTI (protection du travailleur isolé)

Le montant total s'élève à 0 € contre 151 € en CEP.

2.4.1.2.8. Entretien espaces vert

Le montant total s'élève à 0 € contre 117 € en CEP.

2.4.1.2.9. Certification de service SGS

Le montant total s'élève à 0 € contre 292 € en CEP.

2.4.1.2.10. Réparations diverses (plomberies, électricité, etc.)

Le montant total s'élève à 0 € contre 583 € en CEP.

2.4.1.2.11. Vidéosurveillance

Le montant total s'élève à 0 € contre 1 750 € en CEP.

2.4.1.2.12. Enquête de satisfaction

Le montant total s'élève à 0 € contre 233 € en CEP.

2.4.1.2.13. Contrôle techniques

Ce poste correspond à la vérification gaz, contrôle des rejets atmosphériques, contrôle des appareils de levage. Le montant total s'élève à **2 815 €** contre 784 € en CEP.

	CEP	2022
Vérification gaz		226
Contrôle des rejets atmosphériques		2280
Contrôle des appareils de levage		92
Mise en conformité		217
TOTAL	784	2815

2.4.1.2.14. Contrôle CVC

Le montant total s'élève à 0 € contre 1 167 € en CEP.

2.4.1.2.15. GER

Le montant total s'élève à 0 € contre 1 079 € en CEP.

2.4.1.3. Sous-traitances et prestations externes

2.4.1.3.1. Entretien du four

La maintenance est facturée au forfait par crémation.

Le montant du poste représente la maintenance préventive et curative des équipements de crémation et également les contrôles techniques, il s'élève au total à **13 255 €** contre 11 347 € en CEP.

	CEP	2022
Maintenance de l'équipement de crémation (ATI)		13 247
Décharges(SODIM)		8
TOTAL	11 347	13 255

Le contrôle des rejets atmosphériques ainsi que le contrôle des installations funéraires sont obligatoirement à réaliser tous les 2 ans.

2.4.1.3.2. Entretien/contrôle et traitement de fumées

Le montant total s'élève à 0 € contre 1 688 € en CEP.

2.4.1.3.3. Entretien des locaux

Le montant du poste Entretien des locaux s'élève à 2 502 € contre 3 500 € en CEP.

Le montant renseigné comprend :

	CEP	2022
Entretien de la climatisation (EIFFAGE)		1 750
Nettoyage des locaux (SERENET)		408
Nettoyage des gouttières		344
TOTAL	3 500	2 502

2.4.1.3.4. Provision pour GER

Le montant total s'élève à 0 € contre 13 650 € en CEP

2.4.1.4. Autres charges

2.4.1.4.1. Assurance

Le coût des assurances a été déterminé sur la base du contrat en cours qui prévoit une prime pour l'ensemble des crématoriums. Notre assureur nous adresse un montant individualisé par crématorium, soit **0 €** en 2022 contre 755 € en CEP pour le crématorium de Montfort sur Meu.

2.4.1.4.2. Frais postaux et télécom

Ce poste comprend les abonnements et les consommations des lignes téléphoniques utilisées pour le téléphone, le fax et la ligne informatique ainsi que les achats de timbres dans le cadre d'envoi ponctuel. Le montant total s'élève à **67 €** en 2022 contre 350 € en CEP.

Depuis 2012, les frais postaux sont compris dans les frais d'administration générale. En effet, la direction comptable d'OGF a admis et décidé que ces frais d'affranchissement étaient bien compris dans les frais d'administration.

2.4.1.4.3. Autres charges

Le montant du poste s'élève à **1 799 €** contre 0 € en CEP et correspond aux frais liés à la journée des souvenir, frais de transport, frais liés aux formations ou autres charges non mentionnées dans les rubriques précédentes.

Ce poste se compose :

	CEP	2022
Perte sur créances clients		1 799
TOTAL	0	1 799

2.4.1.5. Impôts et taxes

Les impôts et taxes s'élèvent au global à 566 € en 2022 contre 2 942 € en CEP.

Le montant renseigné correspond à la Contribution Economique Territoriale (CET), à la Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés (C3S) et à la taxe foncière.

2.4.1.5.1. CET

La CET se décompose en Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et en Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE).

- La **CFE** s'élève à **268 €** sur 2022 contre 232 € en CEP.
- La **CVAE** a été appliquée en retenant le taux de 0.75% plus une taxe additionnelle de 3,46%, et 1% de frais d'assiette (qui s'applique au niveau du groupe OGF) de la valeur ajoutée du crématorium. Elle s'élève à **298 €** en 2022 contre 2 290 € en CEP.

2.4.1.5.2. C3S

La Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés (C3S), plus communément appelée Organic, se calcule pour 0,16% du chiffre d'affaires (0,13% pour la C3S et 0,03% pour la contribution additionnelle). Cette taxe s'élève à **0 €** en 2022 contre 407 € en CEP.

2.4.1.5.3. Taxe additionnelle CCI

La taxe additionnelle CCI s'élève à 0€ sur 2022 contre 14 € en CEP.

2.4.1.5.4. Taxe foncière

La taxe foncière est de 0 € pour l'année 2022 et CEP.

2.4.1.5.5. Autres impôts et taxes

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères s'élève pour 2022 à 0 € contre 0 € en CEP.

2.4.1.6. Frais de siège

Ces frais qui s'élèvent à **21 019 €** en 2022 contre 15 265 € en CEP couvrent l'assistance administrative assurée par les différents services du groupe OGF en matière de comptabilité, finance, ressources humaines, informatique, facturation clients, gestion des achats, juridique.

Du 10/05 au 31/07/22, ils ont été estimés et plafonnés forfaitairement, à 8,4 % des produits d'exploitation contre 8,5% en CEP. Il s'agit du taux retenu pour l'établissement des comptes de l'ensemble des crématoriums gérés par OGF.

2.4.1.7. Frais d'administration et financier du délégataire

Les frais d'administration s'élève à **607 €** sur 2022 contre 9 657 € en CEP.

2.4.1.8. Dotations aux amortissements

Les dotations correspondent d'une part aux amortissements de caducité relatifs aux premiers investissements qui sont calculés sur la durée du contrat et d'autre part aux amortissements techniques qui sont calculés sur les biens renouvelables ou acquis en cours de contrat.

L'amortissement des immobilisations est fait par composant, et chaque composant est amorti sur la durée qui lui est propre ou ramenée à la durée de la convention.

L'amortissement des immobilisations corporelles est fait par composants, et chaque composant est amorti sur la durée qui lui est propre. Deux composants principaux ont été retenus pour l'équipement de crémation

comme immobilisables : le rebriquetage complet et l'électronique de l'équipement de crémation. Les autres travaux sur l'équipement de crémation (changement de dalle de sole, par exemple), constituent des charges d'exploitation.

Le tableau des immobilisations et des amortissements figure en annexe 2.

2.4.1.9. Redevance versée à la ville

Le montant de la redevance représente 14,5% du montant des produits d'exploitation des crémations soit 41 952 € pour l'année 2022 contre 36 891 € en CEP.

CA 10/05 au 31/12/22	14,5% du CA
289 324	41 952

2.4.1.10. Impôt sur les sociétés

Taux de 25% pour l'ensemble de la période 01/01/2022-31/12/2022.

Le Taux d'imposition a changé à partir du 01/04/22 par mesure de simplification, nous avons appliqué le même taux pour toute l'année. Il ne s'applique qu'en cas de résultat positif.

2.4.2. Produits d'exploitation

Pour l'année 2022, le chiffre d'affaires crémation s'élève à 289 324 € pour 541 crémations facturées. Il se décompose ainsi :

Répartition du CA	CEP		2022		Var.CA
	Nb	CA	Nb	CA	%
CA Crémation					
Crémation adultes	0	221 113 €	447	254 691 €	15%
Crémation enfants	0	563 €	1	130 €	-77%
Crémation après exhumations	0	1 277 €	10	2 640 €	107%
Crémation pièces anatomiques	0	18 514 €	83	20 160 €	9%
Crémation à titre gratuit	0	- €	0	- €	
Sous-total CA Crémation	0	241 466 €	541	277 621 €	15%
CA Autres produits					
Dispersions de cendres	0	3 624 €	47	3 525 €	-3%
Location de la salle de cérémonie	0	3 768 €			-100%
Cérémonial personnalisé	0	1 319 €	434	2 112 €	60%
Dépôt provisoire de l'urne	0	1 646 €	497	1 219 €	-26%
Autre produits	0	2 735 €	21	4 847 €	
Sous-total CA Autres produits	0	13 093 €	999	11 703 €	-11%
CA Total		254 559 €	1 540	289 324 €	14%

Le chiffre d'affaires total s'élève à 289 324 € contre 254 559 € en CEP.

2.4.3. Redevance d'intéressement

La redevance d'intéressement est de 27 331.36 €.

Elle représente 30% de la différence entre le résultat d'exploitation réel et celui prévu au CEP, si la différence est positive.

2.5. COMPTE RENDU BILANTIEL SUR LES BIENS ET IMMOBILISATIONS

2.5.1. État de variation de patrimoine du 01 Janvier au 09 Mai 2022

Les immobilisations acquises en 2022 sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Num. IMMO	Descriptions	Mise en service	Valeur actualisée	Nb mois	Fin amort.	Dotations 2022
01AGC0000002194	PLOMBERIE BALLON ECS	01/01/2022	550.64	4	01/01/2022	550.64
01AGC0000002197	MAINTENANCE CURATIVE PLOMBERIE	10/02/2022	658.28	3	10/02/2022	658.28
01AGC0000002300	JOURS IMMO	01/04/2022	629.42	1	01/04/2022	629.42
01AGC0000002301	LIGNE DE FILTRATION	01/04/2022	82 740.00	1	01/04/2022	82 740.00
Total			84 578	9		84 578

2.5.2. État de variation de patrimoine du 10 Mai au 31 décembre 2022

Les immobilisations acquises en 2022 sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Num. IMMO	Descriptions	Mise en service	Valeur actualisée
0000000001	IMPRIMANTES IM 3	01/08/2022	266,19
0000000002	DELL LATITUDE 53	01/08/2022	741,83
Total			1 008

2.5.3. Compte rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué

2.5.3.1. Conformité des installations du crématorium

Les installations publiques et techniques du crématorium ont fait l'objet d'un contrôle de conformité par Funéraires de France, afin de permettre à l'Agence Régionale de Santé de délivrer l'attestation de conformité prévue aux articles D2223-99 et suivants du code général des collectivités territoriales.

Au vu du rapport technique émis par Funéraires de France en date du 6 septembre 2018, l'ARS a donné son agrément sur la conformité du crématorium le 11 octobre 2018. Cet agrément qui court pour une durée de 6 années, soit jusqu'au 10 octobre 2024.

Les rapports correspondants ont été transmis dans les meilleurs à l'ARS afin qu'elle puisse procéder au renouvellement de l'attestation de conformité de l'établissement.

Le contrôle gaz est prévu tous les ans.

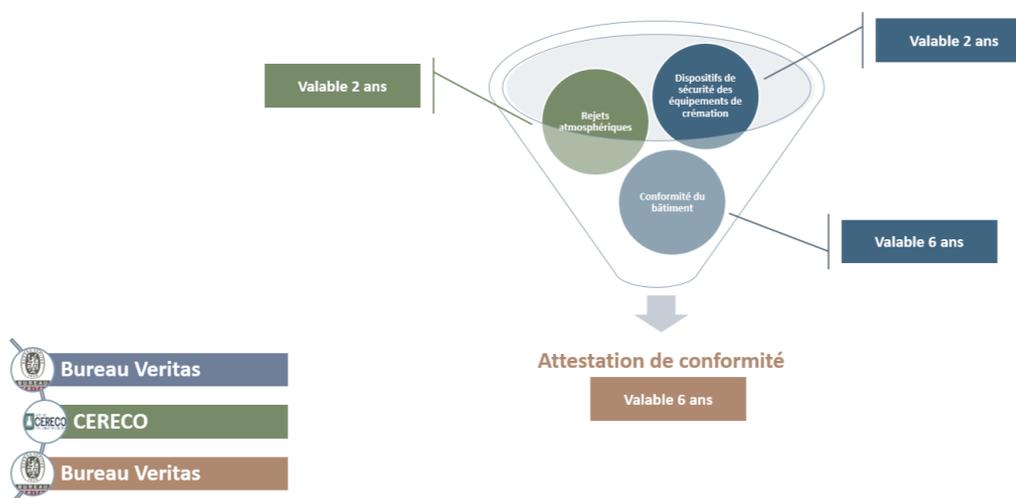
Ci-dessous un état des contrôles réglementaires réalisés :

Conformité du bâtiment			
Dernier contrôle CONFORME réalisé le :	Périodicité (en années)	Échéance	Date prévisionnelle théorique du contrôle :
12/07/2018	6	11/07/2024	11/01/2024

Dispositifs des sécurités des fours (ESCR)			
Dernier contrôle CONFORME réalisé le :	Périodicité (en années)	Échéance	Date prévisionnelle théorique du contrôle :
22/01/2021	2	21/01/2023	ETE 2023

Rejets atmosphériques			
Dernier contrôle CONFORME réalisé le :	Périodicité (en années)	Échéance	Date prévisionnelle théorique du contrôle :
07/05/2021	2	06/05/2023	Après contrôle ESCR

Pour obtenir l'attestation de conformité du crématorium, il est nécessaire de disposer des trois contrôles conformes suivants :



2.5.3.2. Travaux d'entretien du crématorium

Les travaux d'entretien de l'équipement de crémation ont été assurés par la société ATI depuis l'installation de la ligne de filtration. Le contrat de maintenance garantit 2 visites préventives toutes les 500 crémations, au cours desquelles sont effectués le contrôle général de l'installation, le réglage du matériel et le nettoyage de l'équipement de crémation.

La maintenance a eu lieu du 11 au 14 avril 2022 et du 12 au 15 septembre 2022

Afin d'assurer la continuité du service public, le crématorium bénéficie également d'une assistance téléphonique permanente permettant de palier rapidement les principales difficultés rencontrées au cours de l'exploitation de l'équipement de crémation de crémation.

2.5.4. Programme contractuel d'investissements

Concernant la période du 01 Janvier au 09 Mai 2022, une nouvelle ligne de filtration a été mise en place et il y a eu une maintenance curative de la plomberie.

2.5.5. Autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année

Concernant la période du 10 Mai au 31 décembre 2022, il y a eu l'achat :

- D'une imprimante
- D'un ordinateur Dell latitude 53

2.5.6. Inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et des biens de reprise

Les biens de retour sont ceux renseignés dans le tableau des immobilisations et des amortissements en annexe 2.

Les matériels de téléphonie et informatiques sont des biens de reprise.

2.6. ENGAGEMENTS FINANCIERS

2.6.1.1. Les engagements à incidences financières nécessaires à la continuité

Néant (aucun crédit-bail).

3. L'ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE

3.1. DONNEES STATISTIQUES

3.1.1. Évolution de la mortalité en France

Au 1er janvier 2023, la France compte 68 millions d'habitants. La population augmente de 0,3 % en 2022, après + 0,4 % en 2021 et + 0,3 % en 2020. En 2022, le solde naturel, différence entre les nombres de naissances et de décès, atteint son plus bas niveau depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale à + 56 000. Il avait déjà atteint en 2020 un niveau historiquement bas du fait de la forte hausse du nombre de décès due à l'épidémie de Covid-19. Il était légèrement remonté en 2021 grâce au rebond du nombre de naissances et à une baisse du nombre de décès.

En 2022, 723 000 bébés sont nés en France (selon les estimations réalisées fin novembre 2022), soit 19 000 de moins qu'en 2021 (- 2,6 %). Entre 2015 et 2020, les naissances ont été chaque année de moins en moins nombreuses. En 2021, le nombre de naissances avait augmenté, dans un contexte marqué par les conséquences de la pandémie. Le nombre de naissances avait tout d'abord chuté neuf mois après le confinement du printemps 2020 : entre le 15 décembre 2020 et le 15 février 2021, il était né 10 % de bébés de moins qu'à la même période un an auparavant. Le contexte de crise sanitaire et de fortes incertitudes économiques avaient pu inciter des couples à reporter leurs projets de parentalité. Le rebond des naissances qui avait suivi en mars et avril 2021, puis la forte remontée durant le second semestre, avaient permis de dépasser le niveau des naissances de l'année 2020. En janvier 2022, les naissances reculent à nouveau, neuf mois après le troisième confinement, et augmentent temporairement en février. À partir de mars 2022, les naissances sont presque toujours inférieures à celles du mois correspondant en 2020, en particulier en octobre 2022. Le nombre de naissances en 2022 est ainsi le plus faible depuis 1946.

Un nombre toujours élevé de décès dû à la poursuite de la pandémie et aux canicules

En 2022, environ 673 000 personnes sont décédées en France (selon les estimations réalisées fin janvier 2023) contre 661 000 en 2021. C'est 12 000 de plus qu'en 2021 (+ 1,8 %), et d'avantage qu'en 2020 (+ 4 000), première année marquée par l'épidémie de Covid-19, et nettement plus qu'en 2019 (+ 60 000). La hausse entre 2019 et 2022 peut se décomposer, sur la base de ces données provisoires de fin 2022 à 667 000 décès, de la manière suivante : + 29 000 dus au vieillissement et à la hausse de la population, - 21 000 dus à la tendance à la baisse des quotients de mortalité et + 46 000 d'écart entre les décès attendus et observés.

En effet, du fait de l'arrivée des générations nombreuses du baby-boom à des âges de forte mortalité, le nombre de décès a tendance à augmenter ces dernières années (+ 0,7 % par an en moyenne entre 2004 et 2014, puis + 1,9 % entre 2014 et 2019). Mais l'augmentation en 2020 a été sans commune mesure du fait de la forte mortalité lors des deux premières vagues de l'épidémie de Covid-19 : 48 000 décès de plus en 2020 que le nombre attendu si les risques de décéder par âge avaient continué à baisser au même rythme qu'entre 2010 et 2019. En 2021, le nombre de décès est resté élevé (43 000 décès de plus que le nombre attendu) malgré les effets positifs de la campagne de vaccination. La pandémie s'est poursuivie avec le variant Omicron, très contagieux, qui s'est propagé en fin d'année 2021 et en 2022. En outre, une épidémie de grippe tardive, avec un pic en avril, et trois périodes de canicule (mi-juin, du 10 au 25 juillet et la première quinzaine d'août) ont été la cause de pics de mortalité qui ont maintenu les décès à un niveau élevé en 2022.

L'espérance de vie en 2022 reste inférieure de 0,4 an à celle de 2019

En 2022, l'espérance de vie à la naissance est de 85,2 ans pour les femmes et de 79,3 ans pour les hommes. Les hommes gagnent 0,1 an d'espérance de vie par rapport à 2021 (+ 0,2 an par rapport à 2020), alors que l'espérance de vie des femmes reste identique à celle de 2021 (+ 0,1 an par rapport à 2020). Du fait de sa forte baisse en 2020 (- 0,5 an pour les femmes, - 0,6 an pour les hommes), l'espérance de vie en France est inférieure de 0,4 an à celle de 2019, pour les femmes comme pour les hommes.

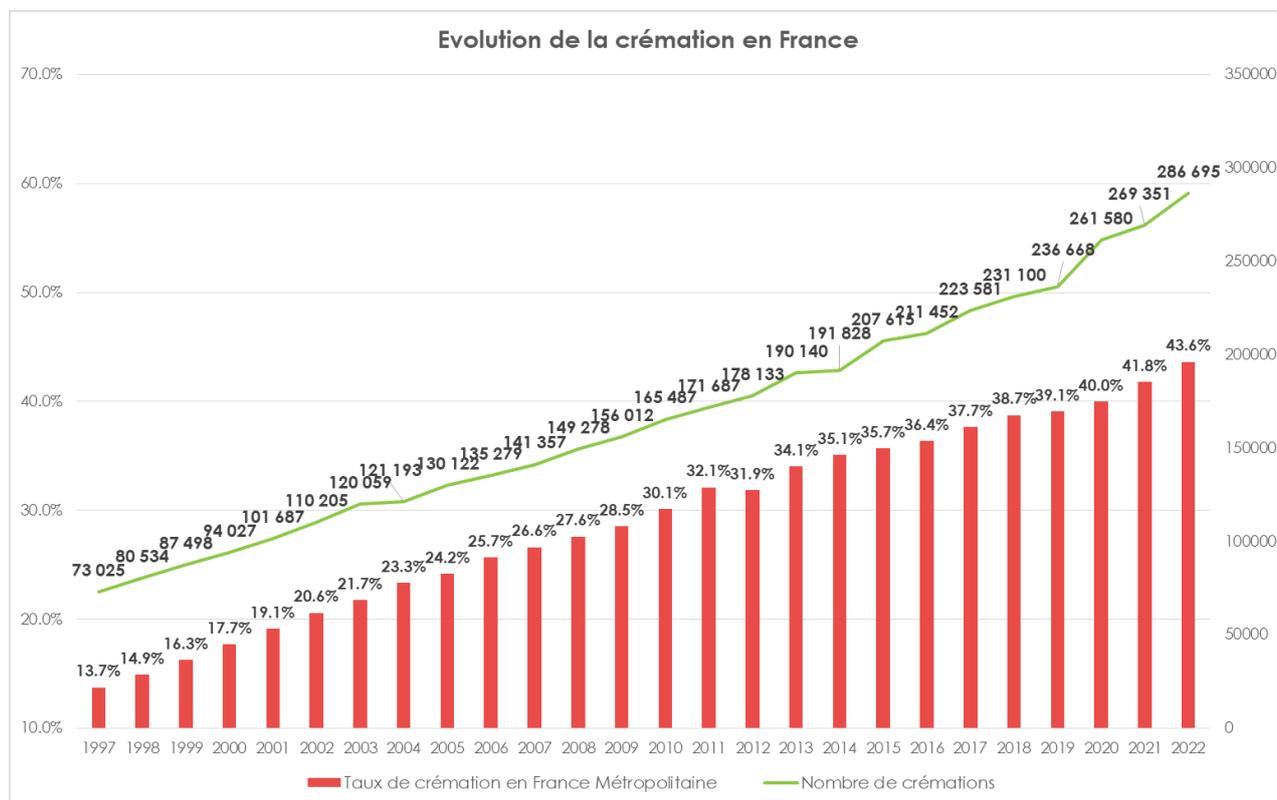
En 2021, l'espérance de vie, en France, est supérieure de plus de deux ans à la moyenne de l'UE27 (82,8 ans pour les femmes, 77,2 ans pour les hommes).

En France, comme dans l'Union européenne, une personne sur cinq a 65 ans ou plus

Au 1er janvier 2023, en France, 21,3 % des habitants ont 65 ans ou plus (figure 6). Cette proportion augmente depuis plus de trente ans et le vieillissement de la population s'accélère depuis le milieu des années 2010, avec l'arrivée à ces âges des générations nombreuses du baby-boom. Ce constat est partagé par tous les pays de l'UE27. En 2021, les personnes de 65 ans ou plus représentent 20,8 % de la population de l'UE27, contre 17,8 % en 2011. Leur part est supérieure à 22 % en Italie, en Finlande, en Grèce, au Portugal et en Allemagne.

Source : INSEE - Bilan démographique 2022 - Insee Première révisé par OGF suite à mise à jour du 27 janvier 2023 par Insee - Décès 2022

3.1.2. Évolution de la crémation en France



3.2. ANALYSE DU REGISTRE DES CRÉMATIONS

L'exploitation du système de réservation HOMMAGE a permis de procéder aux analyses suivantes :

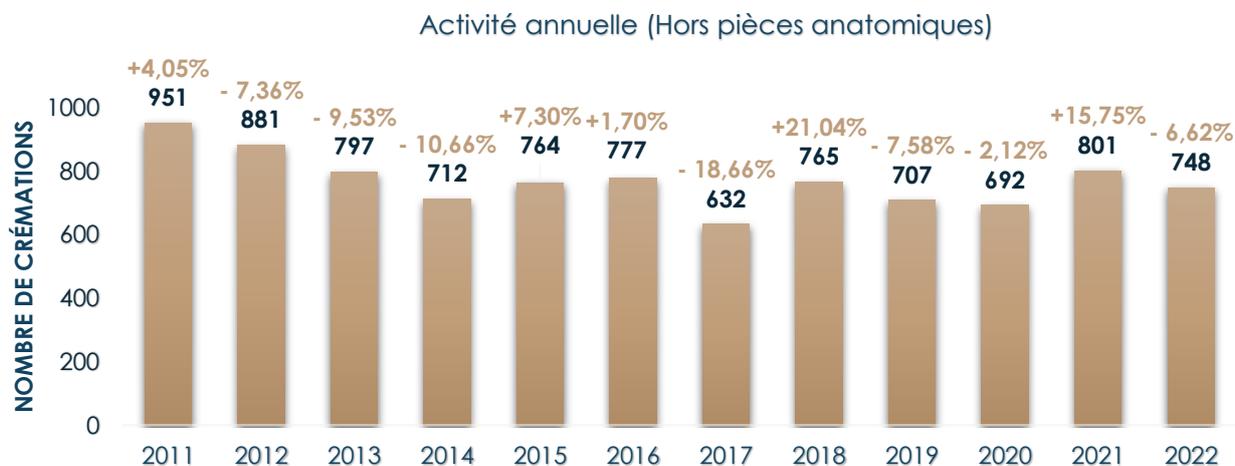
3.2.1. Répartition par types de crémation

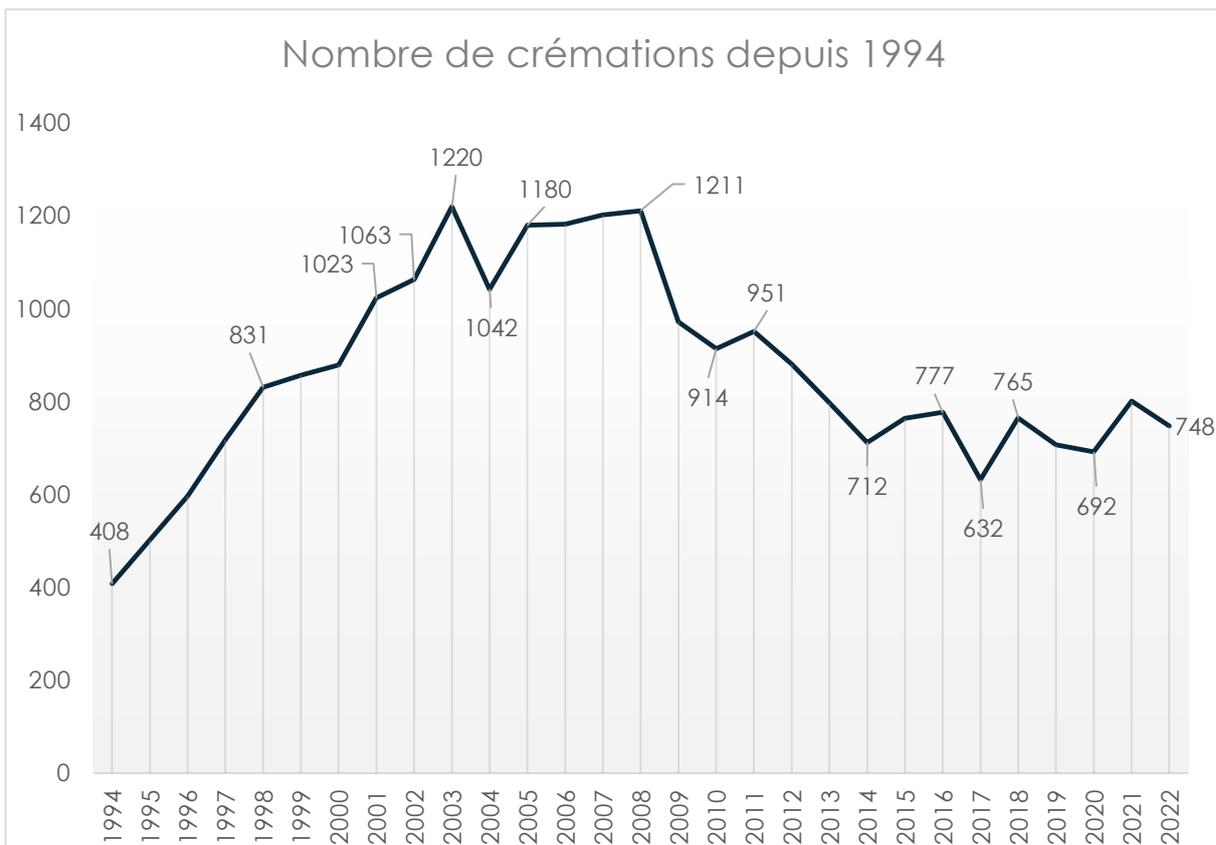
Le nombre de crémations réalisées en 2022 est de **847** (306 crémations du 01 janvier au 09 mai 2022 + 541 crémations du 10 mai au 31 décembre 2022) contre 885 en 2021.

Répartition par types de crémation	
Prestations	2022
Adultes	724
Enfants de moins d'un an	1
Enfants de un à douze ans	0
<i>Sous-total</i>	725
Exhumations de - de 5 ans	1
Exhumations de plus de 5 ans	22
<i>Sous-total</i>	748
Pièces anatomiques	99
TOTAL	847

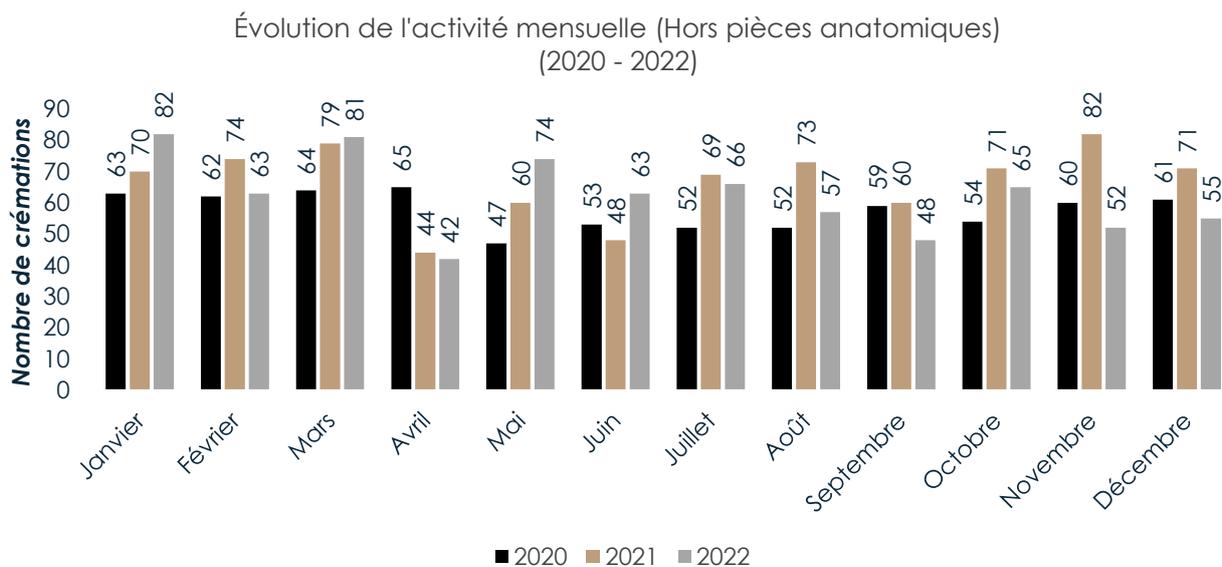
3.2.2. Évolution du nombre annuel de crémations

Le nombre de crémations réalisées hors PAOH est de 748 crémations réalisées en 2021 contre 801 en 2021 soit une diminution de 6,62%.



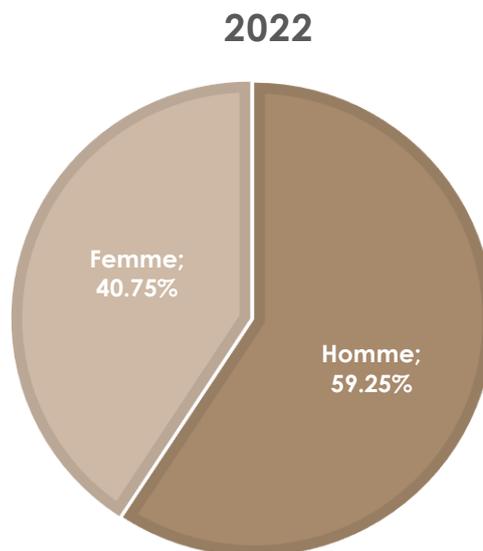


3.2.3. Évolution mensuelle du nombre de crémations



3.2.4. Répartition des crémations par sexe

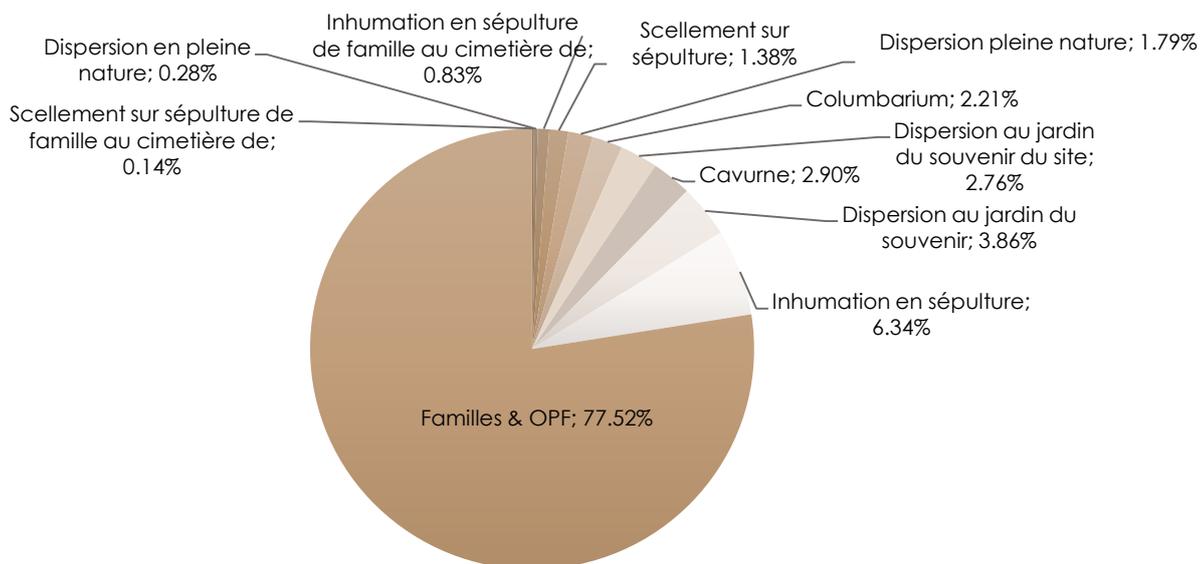
Évolution du taux de crémation par sexe			
Prestation	2020	2021	2022
Homme	60%	61%	59.25%
Femme	40%	39%	40.75%



3.2.5. Destination des cendres

La destination finale des cendres ne peut être réellement évaluée par le personnel du crématorium, la majeure partie des urnes étant remise aux familles ou aux entreprises de pompes funèbres sans mention d'une destination finale spécifique (dispersion, caveau de famille dans une autre commune...).

Afin de produire des statistiques complètes, nous allons mettre en place une sensibilisation auprès des agents du crématorium pour qu'ils essaient de connaître un maximum d'informations dont nous avons besoin.



3.2.6. Répartition des crémations selon le lieu de décès

Répartition des crémations selon le lieu de décès (Hors pièces anatomiques)		
Lieux (Communes, départements...)	2022	Nombre de défunts 2022
Rennes	32.49%	243
Rennes Métropole	17.51%	131
Autres communes de l'Ille-et-Vilaine (35)	16.31%	122
Communes du Morbihan (56 - Hors Ploërmel)	8.42%	63
Montfort-sur-Meu	4.95%	37
Ploërmel	3.48%	26
Communes des Côtes d'Armor (22)	2.94%	22
Montfort communauté (Hors Montfort-sur-Meu)	1.20%	9
Plélan-le-Grand	0.67%	5
Non renseignés	9.76%	73
Autres lieux	2.27%	17
TOTAL	100%	748

La liste totale des communes de décès se trouve en annexe 3.

3.3. AUTRES INDICATEURS DE QUALITE

3.3.1. Comité d'éthique

Sur l'initiative de la Ville de Montfort-sur-Meu, un comité d'éthique a été mis en place. Il est constitué de représentants de l'autorité délégante, du délégataire, et de personnalités extérieures (cultes, associations philosophiques, crématiciens, entreprises de pompes funèbres, spécialistes concernant le deuil, etc). Ce comité est consultatif et a pour but de veiller au code de déontologie et d'éthique de la profession, aux aspects qualitatifs et de suggérer toutes mesures susceptibles d'apporter des améliorations dans la qualité du service.

3.3.2. Cérémonie du Souvenir

Rappelons que pour le Temps de Mémoire, toutes les familles reçues au crématorium au cours de l'année écoulée sont conviées à participer à cette cérémonie d'hommage aux défunts. La diffusion d'images et de vidéos ainsi que des lectures de textes et de poèmes en rapport avec le thème participent fortement à son évocation.

Des témoignages de familles, d'associations et de professionnels en lien avec le milieu médical et le deuil viennent également apporter des éléments de réflexion sur le vécu des proches lors d'un décès et le travail du deuil.

Depuis 2002, le crématorium a instauré une cérémonie qui débute à 9h45 par l'accueil des intervenants et des familles auxquelles nous remettons une rose.

Le Temps de Mémoire a eu lieu le 26 novembre 2022

3.3.3. Registre d'appréciation du service

Un registre des appréciations est mis à la disposition des familles et du public dans le hall d'accueil du crématorium. Il permet de recueillir les appréciations, remarques et suggestions relatives à la qualité du service et des prestations proposés et exécutés lors de la crémation.

Les appréciations relevées concernent la qualité de l'accueil et de la cérémonie de recueillement ainsi que la gentillesse et la disponibilité de l'équipe du crématorium au cours des différents moments qui entourent la crémation.

3.3.4. La communication

Une plaquette d'information sur le crématorium est mise à la disposition des opérateurs funéraires, des familles et du public. Elle présente les coordonnées, les horaires d'ouverture du crématorium et un plan d'accès à celui-ci.

Les services liés à l'accueil et à l'organisation des cérémonies sont également présentés ainsi que les différents choix qui s'offrent aux familles quant à la destination des cendres.

Cette plaquette permet ainsi de répondre aux besoins d'information des familles et contribue à mieux faire connaître le crématorium ainsi que les services proposés par ce dernier.

3.3.5. Équipement à la disposition des familles et des entreprises de pompes funèbres

Le crématorium est équipé d'un lecteur de DVD, d'un écran installé dans le hall de la salle de cérémonie et d'un écran dans la salle de cérémonie.

Cet équipement vidéo est mis à la disposition des familles et des entreprises de pompes funèbres, mandatées par les familles, afin de permettre la visualisation de DVD contenant des films ou des albums photos familiaux destinés à enrichir visuellement l'hommage personnalisé rendu au défunt au cours de la cérémonie d'adieu.

Un DVD, contenant des images reposantes et réconfortantes accompagnées de musiques douces et apaisantes, est également mis à la disposition des familles ne disposant pas de souvenirs familiaux enregistrés sur un tel support vidéo.

3.3.6. Élimination des déchets métalliques

Après une crémation, les cendres du défunt sont remises aux proches. Les résidus métalliques (visseries du cercueil, prothèses, etc.) ne se consumant pas lors de la crémation, sont traités et revalorisés dans une filière adaptée, conformément à la réglementation.

Chez OGF, ces résidus ne sont pas revendus mais cédés à titre gratuit au prestataire OrthoMetals, qui les trie et les recycle avant de fournir les industries automobile, aéronautique ou encore électroménagère. Les métaux valorisés ne réintègrent jamais le domaine de la santé.

En 2022, le montant de la valorisation pour votre établissement s'est élevé à 11 794.61 €
pour 521 kg collectés.

Une valorisation vertueuse

Conformément à la loi 3DS promulguée en 2022, les fonds issus la valorisation des métaux sont intégralement destinés au financement des obsèques d'indigents ou à des structures d'intérêt général. Sur ce point, OGF a été précurseur puisque bien avant cette réglementation, le Groupe a souhaité reverser l'intégralité des fonds issus de la valorisation à des associations désignées par les autorités déléguées et/ou à la Fondation PFG pour financer des initiatives portant sur les thèmes du deuil et de la fin de vie.

En 2021, vous avez choisi de reverser le montant de la valorisation des métaux du crématorium de 10 921,65 euros à la Fondation PFG.

Les projets solidaires soutenus par la Fondation PFG

Depuis 2009, la Fondation PFG soutient financièrement des structures d'intérêt général qui contribuent à améliorer l'accompagnement des personnes endeuillées, des personnes en fin de vie et de leurs aidants en France. La Fondation est aujourd'hui connue et reconnue des organisations mobilisées sur ces sujets. Chaque année, elles sont près de 150 à répondre à son appel à projets et depuis sa création plus de 650 projets ont été soutenus. Unique Fondation ayant choisi de dédier ses financements au deuil et à la fin de vie, elle est devenue un acteur primordial de la solidarité sur des sujets de société majeurs, qui sont en recherche constante de financement.

Des soutiens impartiaux et transparents

Pour sélectionner les projets soutenus, la Fondation organise tous les ans, au printemps, un appel à projets. Ce fonctionnement permet de structurer la démarche de financement, d'assurer la transparence et le suivi des soutiens apportés et enfin, d'être visible auprès des organismes d'intérêt général concernés. Les projets sont évalués par des instructeurs professionnels. Ces derniers font des recommandations de soutien, selon des critères impartiaux liés à la vocation de la Fondation et la qualité des projets, pour faciliter les délibérations des décisionnaires : les membres du comité exécutif de la Fondation PFG.

Sous égide Fondation de France

La Fondation PFG est une entité indépendante dans son fonctionnement et dans le choix des associations qu'elle soutient. Elle compte notamment parmi les 945 fondations sous l'égide de la Fondation de France, le premier réseau de philanthropie sur le territoire national.

La Fondation de France joue un rôle de conseil auprès de la Fondation PFG, elle gère ses comptes, encadre l'éligibilité des dossiers de demande de dons et s'assure du respect du cadre du mécénat.

La Fondation PFG est présidée par Fabian De Lacaze, Directeur marques et communication OGF, et son Comité exécutif est composé de 8 membres : 5 collaborateurs d'OGF et 3 experts extérieurs, spécialistes du deuil et de la fin de vie.

Grâce à votre choix, le deuil et la fin de vie mieux pris en charge en France et sur votre territoire

Dans le cadre du dernier appel à projets (2022), la Fondation PFG soutient **89 projets** partout en France pour un montant total de **plus de 560 000 €**.

Plus particulièrement sur votre territoire, en Bretagne, la Fondation PFG a versé 69 730 euros aux associations ci-dessous :

Nom de l'association	Localité	Département	Titre / Résumé du projet	Montant accordé
Azeline	Quimper	Finistère	Organisation d'une série d'évènements auprès du public : projection du court-métrage et du documentaire, temps d'échange et de témoignages en présence des acteurs du film, exposition photos	5 000.00 €
Les amitiés d'armor	Brest	Finistère	Formation "accompagnement de fin de vie" des salariés. Ce projet est issu du souhait des salariés et de la direction d'accompagner au mieux ce moment délicat et douloureux pour les familles.	10 435.00 €
Les choses de la vie	La Forêt-Fouesnant	Finistère	Réalisation d'un mur de citations à l'entrée du cimetière à partir de témoignages recueillis dans des ateliers d'écriture.	3 000.00 €
ADMR Ille-et-Vilaine	Rennes	Ille-et-Vilaine	Initier l'accès à l'information, à la formation et au soutien des aidants accompagnant un proche en "fin de vie" : volets Information-Formation et Formation-Soutien. Outils : pédagogie Kariateam / plateforme pédagogique en présentiel et en distanciel	10 000.00 €
JALMALV 35	Rennes	Ille-et-Vilaine	Organisation d'un événement pour la JALMALV regroupant 80 associations de la JALMALV pour 300 personnes du 5 au 7 mai 2023	7 475.00 €
Le geste et le regard	Rennes	Ille-et-Vilaine	Formation complémentaire sur l'animation de groupes de paroles adultes endeuillés autour de l'outil : atelier d'écriture, liberté d'expression. Formation spécifique interne pour les bénévoles déjà formés à l'animation des groupes de paroles adultes et adolescents endeuillés.	550.00 €
Ligue contre le cancer - Comité Ille-et-Vilaine	Rennes	Ille-et-Vilaine	Panier de soins pour les personnes malades d'un cancer et leurs aidants. (sophrologie, socioesthéticienne...)	6 200.00 €
Maison associative de la santé	Rennes	Ille-et-Vilaine	Mise en place d'une soirée -rencontre organisée par les différentes associations du Collectif VSDB, autour d'une pièce de théâtre « Je ne veux pas éteindre » de la compagnie Trois quatorze, ayant pour thème la mort et le deuil afin de sensibiliser le grand public et contribuer à lever le tabou de la mort.	3 550.00 €
Echange et partage deuil - Deuil jeunesse	Elven	Morbihan	Multi actions pour accompagner les personnes endeuillées.	4 000.00 €
Hopital à domicile l'Aven à Etel	Lorient	Morbihan	Accompagnement des post-aidants par un collectif. Il s'agit de soutenir les aidants ayant perdu un proche suivi par l'hospitalisation à domicile.	3 000.00 €
JALMALV Morbihan	Lorient	Morbihan	Formation des accompagnants bénévoles sur 6 samedis 2022-2023.	3 000.00 €
ASP 56 Pays de Vannes	Vannes	Morbihan	Formation de 36 bénévoles sur 8 ASP de Bretagne mêlant présentiel et distanciel selon cahier des charges de la SFAP. Expérience test destinée à être reconduite.	2 000.00 €
Résidence Beaupré Lalande	Vannes	Morbihan	Des journées cocooning pour mieux vieillir ... en famille. En EHPAD accompagnement avec soins socio esthétiques : individuels et collectifs.	11 520.00 €

En parallèle de l'appel à projets, la Fondation PFG soutient également des projets d'envergure nationale nécessitant un financement sur plusieurs années. Depuis la fin d'année 2020, la Fondation est engagée à hauteur de 500 000 € sur 5 ans auprès d'Helebor pour développer la démarche palliative dans toute la France ; à partir de 2023, Visitatio – Voisins & Soins bénéficie d'un soutien de 180 000 € sur 3 ans pour accompagner les personnes en fin de vie à leur domicile, à travers le développement de réseaux de bénévoles et de professionnels soignants spécialisés en soins palliatifs.

3.3.7. La certification de services Qualicert ®



WWW.QUALICERT.FR

Afin de renforcer la visibilité de la qualité des services offerte aux usagers du crématorium et de valoriser les prestations réalisées par le personnel, une démarche de certification de services a été initiée fin 2018.

Le certificat Qualicert® est attribué par l'organisme certificateur leader dans ce domaine, SGS ICS. Il garantit un niveau de qualité optimal dans l'accueil et l'accompagnement des familles. Il marque la reconnaissance par un organisme tiers indépendant de la conformité des services de l'établissement vis-à-vis d'exigences définies dans un référentiel.

Le référentiel spécifique « Accueil et accompagnement des familles dans les crématoriums », élaboré à l'initiative d'OGF et réalisé en collaboration avec SGS ICS, a été validé le 5 juin 2012 par un comité de Certification indépendant, composé de

représentants d'associations de consommateurs, de professionnels et de représentants des Pouvoirs Publics.

À l'issue d'une vague d'audits de certification réalisée par des auditeurs de SGS ICS, le crématorium a obtenu un renouvellement de son certificat Qualicert® le 04/03/2020.

3.3.8. Les enquêtes de satisfaction

Afin d'évaluer la satisfaction des usagers du crématorium, une enquête de satisfaction est systématiquement remise aux familles, accompagnée d'une enveloppe préaffranchie.

Par ce processus sécurisé, le choix est donné aux familles de répondre ou non au questionnaire. Ce dernier comprend une grille d'évaluation des prestations ainsi qu'un pavé d'appréciation libre, le but étant d'obtenir une visibilité accrue sur la qualité des services rendus aux familles dans l'établissement.

Pour OGF, gestionnaire du crématorium, cet outil de suivi est primordial afin de maintenir ou d'améliorer au quotidien la qualité des services rendus aux usagers.

Une restitution trimestrielle des résultats est assurée par la société INIT puis transmise au crématorium. Après une analyse entre chaque membre du personnel, une communication des résultats accompagnée d'explications est faite au délégant.

La restitution annuelle des résultats du crématorium est présentée ci-après :

Synthèse des résultats							
Niveau	Evolution (+/- 5 points)						
	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	CUMUL 2022	Rappel 2021	Evolution (2022 /2021)
Excellent ≥ 95%							
Très bon de 90% à 94,9%							
Bon de 85% à 89,9%							
Moyen de 80% à 84,9%							
Mauvais < 80%							
▶ Stable							
▲ Hausse							
▼ Baisse							
	Nombre de questionnaires	15	11	15	15	56	114
La facilité à trouver le crématorium (signalétique)	100,0%	72,7%	73,3%	100,0%	87,5%	91,9%	▶
L'accueil	100,0%	90,9%	100,0%	100,0%	98,2%	98,2%	▶
Les informations données et les réponses aux attentes sur la crémation	100,0%	81,8%	100,0%	100,0%	96,4%	97,3%	▶
Le confort des locaux	100,0%	81,8%	100,0%	100,0%	96,4%	95,6%	▶
L'hommage lors de la remise des cendres	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	93,5%	▲
L'accompagnement au Jardin du Souvenir lors de la dispersion des cendres (le cas échéant)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	▶

Commentaire :

Pour l'ensemble des personnes ayant répondu au questionnaire en 2022 le niveau de satisfaction est excellent concernant l'accueil, les informations données et les réponses aux attentes sur la crémation, le confort des locaux, l'hommage lors de la remise des cendres et l'accompagnement au jardin des souvenirs.

Concernant la facilité à trouver le crématorium (signalétique) le niveau est bon malgré quelques mauvais retours.

3.3.9. Protection du travailleur Isolé (PTI)



Figure 1: équipement PTI /
/DATI

OGF a toujours été soucieux de la sécurité de ses collaborateurs et a mis en place un certain nombre de mesure afin de prévenir tout accident, notamment en lien avec l'exploitation d'un crématorium. C'est dans ce cadre qu'il a été décidé de mettre à disposition du personnel du crématorium un équipement PTI (Protection du Travailleur Isolé)/DATI (Dispositif d'Alarme pour Travailleur Isolé).

Ce dispositif est utilisé par un (ou plusieurs) agent(s) de crématorium « hors de vue et hors d'ouïe » d'autres agents. Il s'agit d'un appareil permettant d'alerter les secours en cas de problème. L'appel peut être déclenché de façon volontaire (accident) ou automatique, en cas de perte de verticalité du travailleur (malaise).

La prestation de télésurveillance associée à ce dispositif est confiée à la société PROSEGUR, spécialisée dans la télésurveillance des personnes, et plus particulièrement dans la gestion d'alarmes transmises au travers de PTI/DATI situé en différents point du territoire français.

4. LES CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE

4.1. LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Renouvellement de la délégation de service public le 10 mai prévoyant :
 - une extension du crématorium ;
 - la création d'une nouvelle salle de cérémonie.
- Départ à la retraite le 22 novembre de Georges PERROUIN, chef d'équipe du crématorium
- Installation d'une nouvelle ligne de filtration.

4.2. LE COMPTE-RENDU TECHNIQUE

4.2.1. Les horaires d'ouverture

Les horaires de crémation n'ont pas évolués au cours de l'année 2022 et permettent ainsi de maintenir l'accueil des familles dans de parfaites conditions.

Les crémations sont réalisées, à l'exception des dimanches et jours fériés, aux jours et plages horaires suivants :

Du lundi au vendredi

De 9h00 à 17 h 45,

Le samedi

De 9 h 00 à 15 h 15.

Les horaires de crémations sont définis aux jours et horaires suivants :

Du lundi au vendredi à

10 h 45 – 13 h 00 – 15 h 15 – 17 h 30

Le samedi à

10 h 45 – 13 h 00 – 15 h 15

Les crémations peuvent toutefois démarrer à 08h30 selon l'activité.

4.2.2. Les moyens en personnel

L'équipe du crématorium se compose du chef d'équipe et de deux agents de crématorium à temps complet. Cet effectif permet d'assurer et de maintenir la continuité du service public en toutes circonstances.

Leurs missions concernent :

- l'accueil des familles,
- l'accueil des entreprises de Pompes Funèbres mandatées par les familles,
- la présentation des défunts,
- la réalisation de cérémonies de recueillement,
- la réalisation des crémations,
- l'entretien des installations,
- la tenue des différents registres et les contrôles administratifs,
- l'entretien extérieur,
- l'entretien du site cinéraire.

Ils reçoivent le soutien des équipes locales du groupe OGF pour l'accueil téléphonique en dehors des heures d'ouvertures du crématorium,

Le groupe OGF assure également l'encadrement du crématorium au travers de ses équipes de directions régionale et nationale, afin d'améliorer les conditions d'exécution du service délégué. Les directions des crématoriums, de la communication, de la qualité et les services juridiques travaillent en commun à l'élaboration d'un service de qualité dans le respect de la réglementation.

4.2.3. La formation

Pour l'exécution des missions qui leur sont confiées, les agents du crématorium ont bénéficié d'une formation concernant les points suivants :

- la législation sur la crémation et ses évolutions récentes concernant le traitement des pièces anatomiques notamment,
- les procédures internes d'OGF en matière de gestion des crématoriums,
- les vérifications administratives des dossiers de crémation,
- l'accueil des familles, la remise de l'urne et la dispersion des cendres,
- les rappels théoriques et pratiques liés à la technologie des fours de crémation (cycles de crémation, régulation des fours, techniques d'entretien et de dépannage, consignes de sécurité),
- la gestion des éventuelles pannes en présence d'une famille,
- les consignes d'hygiène et de sécurité,
- la protection incendie,
- l'habilitation électrique H0B0 pour personnel non électricien.
- Le compte-rendu financier

4.3. LES TARIFS DES PRESTATIONS DU SERVICE PUBLIC

Les tarifs pratiqués au 1^{er} janvier 2022 ont été les suivants :

Tarifs du crématorium	Tarifs au 1 ^{er} janvier 2022		
	PRIX HT	T.V.A. 20.00%	PRIX TTC
a) Redevance crémation			
Cercueil adulte	569.22 €	113.84 €	683.06 €
Cercueil enfant (1 à 12 ans)	253.15 €	50.63 €	303.78 €
Cercueil enfant (moins d'un an)	126.57 €	25.31 €	151.88 €
b) Créations des restes d'exhumations			
Moins de 5 ans (après inhumation)	483.89 €	96.78 €	580.67 €
Après 5 ans (depuis l'inhumation)	241.93 €	48.39 €	290.32 €
c) Crémation des pièces anatomiques d'origine humaine :			
Conteneur de 60 kg et 200 litres maximum	483.89 €	96.78 €	580.67 €
Conteneur de 30 kg et 100 litres maximum	241.93 €	48.39 €	290.32 €
d) Autres			
Dispersion des cendres au jardin du souvenir (hors espace privatif individuel)	75.43 €	15.09 €	90.52 €
Dépôt temporaire de l'urne au crématorium, (par mois, au-delà d'un mois)	20.57 €	4.11 €	24.68 €
e) Mise à disposition de la salle de cérémonie pour une cérémonie personnalisée (*)	96.56 €	19.31 €	115.87 €

Les tarifs pratiqués au 10 mai 2022, suite au nouveau contrat de délégation ont été les suivants :

Tarifs du crématorium	Tarifs au 10 mai 2022		
	PRIX HT	T.V.A. 20.00%	PRIX TTC
Crémations			
Crémation adulte - Cercueil toute taille	570.00 €	114.00 €	684.00 €
Crémation enfant de 1 à 12 ans	250.00 €	50.00 €	300.00 €
Crémation enfant de moins d'1 an	130.00 €	26.00 €	156.00 €
Crémation à titre gratuit	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Crémation d'un cercueil après exhumation (inhumé depuis moins de 5 ans)	240.00 €	48.00 €	288.00 €
Crémation d'un cercueil après exhumation (inhumé depuis plus de 5 ans)	480.00 €	96.00 €	576.00 €
Crémation de pièces anatomiques d'origine humaine (container de 60 kg à 200 L max)	480.00 €	96.00 €	576.00 €
Crémation de pièces anatomiques d'origine humaine (container de 30 kg à 100 L max)	240.00 €	48.00 €	288.00 €
Prestations complémentaires			
Location salle de cérémonie sans crémation - 60 min	100.00 €	20.00 €	120.00 €
Location salon de convivialité - 45 min	70.00 €	14.00 €	84.00 €
Location salon de convivialité - 60 min	70.00 €	14.00 €	84.00 €
Location salon de convivialité - 90 min	70.00 €	14.00 €	84.00 €
Préparation et réalisation d'une cérémonie personnalisée (45 min)	96.00 €	19.20 €	115.20 €
Fourniture d'une urne cinéraire	45.83 €	9.17 €	55.00 €
Fourniture d'une urne cinéraire pour les enfants de moins de 13 ans et les personnes dépourvues de ressources	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Dépôt temporaire des urnes durant le 1er mois	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Dépôt temporaire des urnes au-delà du 1er mois (forfait mensuel)	21.00 €	4.20 €	25.20 €
Dispersion des cendres au jardin du souvenir	75.00 €	15.00 €	90.00 €
Prestations du site cinéraire			
Droit d'occupation d'un espace individuel en terre (Buis) - 6 ans	104.00 €	20.80 €	124.80 €
Jardinières pour dispersion - 6 ans	155.00 €	31.00 €	186.00 €
Droit d'occupation columbarium Papyrus - 6 ans	155.00 €	31.00 €	186.00 €
Droit d'occupation columbarium Lotus - 10 ans	402.00 €	80.40 €	482.40 €
Droit d'occupation columbarium Eucalyptus ou Caly - 10 ans	360.00 €	72.00 €	432.00 €
Droit d'occupation Caverne - 15 ans	129.00 €	25.80 €	154.80 €
Droit d'occupation Arche du souvenir - 10 ans	330.00 €	66.00 €	396.00 €
Droit d'occupation Grand Livre du souvenir - 10 ans	330.00 €	66.00 €	396.00 €
Droit d'occupation Lutrin - 10 ans	461.00 €	92.20 €	553.20 €
Mise en place de l'urne	74.00 €	14.80 €	88.80 €

4.3.1. La révision des tarifs

Au 1^{er} janvier 2022, les tarifs du crématorium n'ont pas été actualisés, il a été décidé de conserver le tarif du 1^{er} janvier 2021.

5. PERSPECTIVES 2023

- **Dématérialisation des enquêtes de satisfaction :**

A compter d'avril 2023, OGF met en place pour ses crématoriums un nouvel outil simple et efficient, développé par la société CritizR, qui permet aux familles d'évaluer directement leur satisfaction sur leur smartphone ou leur ordinateur.

Les réponses sont collectées de manière transparente par l'application, sans intervention possible sur les résultats. Une restitution de ces résultats est possible avec beaucoup de précision sur la satisfaction des familles, la recommandation, le délai de réponse de nos collaborateurs.

Cette solution digitale permet de mettre fin aux enquêtes papiers et être ainsi en adéquation avec une démarche en faveur de l'environnement.

- **Installations :**

Mise en œuvre des travaux prévus dans la nouvelle DSP.

ANNEXE 1 : TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS DU 01 JANVIER AU 09 MAI 2022

Num. IMMO	Descriptions	Mise en service	Valeur actualisée	Nb mois	Fin amort.	Valeur nette comptable N-1	Amortiss. Cumulés N-1	Dotations 2022	Amortiss. Cumulés N	VNC
01AC00970000000	EXTENSION CREMA PV DE CONSTAT	30/09/2004	127.69	207	30/12/2021	0.00	127.69	0.00	127.69	0.00
01AC01060000000	EXTENSION CREMA ELECTRICITE REMPL PRISE DE COUR	30/09/2004	180.59	96	30/09/2012	0.00	180.59	0.00	180.59	0.00
01AC01080000000	EXTENSION CREMA MENUISERIE INTERIEURE	30/09/2004	265.64	207	30/12/2021	0.00	265.64	0.00	265.64	0.00
01AC01130000000	EXTENSION CREMA - ELECTRICITE COMPL	30/09/2004	507.34	207	30/12/2021	0.00	507.34	0.00	507.34	0.00
01AC01090000000	EXTENSION CREMA COMPL MACONNERIE	30/09/2004	662.57	207	30/12/2021	0.00	662.57	0.00	662.57	0.00
01AC01020000000	EXTENSION CREMA SOL	30/09/2004	792.00	207	30/12/2021	0.00	792.00	0.00	792.00	0.00
01AC01070000000	CREMA EXTENSION CONTRAT MAITRISE D'OEUVRE HONOR	30/09/2004	1 100.00	207	30/12/2021	0.00	1 100.00	0.00	1 100.00	0.00
01AC01000000000	EXTENSION CREMA ELECTRICITE CHAUFFAGE	30/09/2004	1 737.82	207	30/12/2021	0.00	1 737.82	0.00	1 737.82	0.00
01AC01120000000	EXT CREMA REFECT RESEAU VRD/ REFECTION VOIRIE -	30/09/2004	1 865.60	207	30/12/2021	0.00	1 865.60	0.00	1 865.60	0.00
01AC01100000000	CREMA EXTENSION MISSION SPS	30/09/2004	1 920.00	207	30/12/2021	0.00	1 920.00	0.00	1 920.00	0.00
01AC01030000000	EXTENSION CREMA PLOMBERIE	30/09/2004	2 516.72	207	30/12/2021	0.00	2 516.72	0.00	2 516.72	0.00
01AC00980000000	EXTENSION CREMA BUREAU DE CONTROL-MISSIONS LP	30/09/2004	2 533.50	207	30/12/2021	0.00	2 533.50	0.00	2 533.50	0.00
01AC01230000000	TLE MONTFORT SUR MEUSE CHEMIN DE L'OURME	02/01/2005	2 988.00	96	26/01/2013	0.00	2 988.00	0.00	2 988.00	0.00
01AC01220000000	EXTENSION DU CREMA / TVX DE PEINT/REVET MURAUX	30/09/2004	7 446.48	207	30/12/2021	0.00	7 446.48	0.00	7 446.48	0.00
01AC01190000000	CREMA HONORAIRES M OEUVRE	30/09/2004	7 657.99	207	30/12/2021	0.00	7 657.99	0.00	7 657.99	0.00
01AC01150000000	CARRELAGE / SOLS SOUPLE -	30/09/2004	7 754.84	207	30/12/2021	0.00	7 754.84	0.00	7 754.84	0.00
01SICCE00070000	MAT THANATO CREMA MONTFOR	01/01/1991	8 412.54	311	01/12/2016	0.00	8 412.54	0.00	8 412.54	0.00
01AC00990000000	EXTENSION CREMA CLIMATISATION DES LOCAUX	30/09/2004	12 861.00	96	30/09/2012	0.00	12 861.00	0.00	12 861.00	0.00
01AC01040000000	EXTENSION CREMA - PLATRERIE / ISOLATION	30/09/2004	16 185.70	207	30/12/2021	0.00	16 185.70	0.00	16 185.70	0.00
01AC01050000000	EXTENSION CREMA - CHARP/COUVERT/ ETANCHEITE -	30/09/2004	17 595.90	207	30/12/2021	0.00	17 595.90	0.00	17 595.90	0.00
01AC01200000000	MENUISERIE EXT. INTERIEUR	30/09/2004	28 878.00	207	30/12/2021	0.00	28 878.00	0.00	28 878.00	0.00
01AC01140000000	DEMOLIT/TERRASSEMENT/ENDUIT/ RESEAU -	30/09/2004	31 444.33	207	30/12/2021	0.00	31 444.33	0.00	31 444.33	0.00
01SCC0002000000	CREMA MONTFORT/MEU	01/01/1991	101 862.91	311	01/12/2016	0.00	101 862.91	0.00	101 862.91	0.00
01SICCE00080000	INSTAL CREMA MONTFORT/MEU	01/02/1991	109 230.59	310	01/12/2016	0.00	109 230.59	0.00	109 230.59	0.00
	TOTAL AMORTISSEMENTS CADUCITE		366 527.75			0.00	366 527.74	0.00	366 527.74	0.00



**CRÉMATORIUM
DE MONTFORT-SUR-MEU**

Num. IMMO	Descriptions	Mise en service	Valeur actualisée	Nb mois	Fin amort.	Valeur nette comptable N-1	Amortis. Cumulés N-1	Dotations 2022	Amortis. Cumulés N	VNC
01S000503000000	TONDEUSE THF+BAC TV51 KIT	01/07/2001	1 013.35	185	01/12/2016	0.00	1 013.35	0.00	1 013.35	0.00
01SA030880000000	RETEVEMENT MURAUX/PEINTUR	19/11/1999	3 554.14	205	19/12/2016	0.00	3 554.14	0.00	3 554.14	0.00
01SIP1705000000	TRAVX CONFORMITE CREMA	01/05/2000	10 541.70	199	01/12/2016	0.00	10 541.70	0.00	10 541.70	0.00
01A040490000000	MISE EN CONFORMITE ACOUSTIQUE	13/11/2002	16 641.71	169	13/12/2016	0.00	16 641.71	0.00	16 641.71	0.00
01SA007950000000	REFECTION FOUR	26/06/1998	16 657.34	221	26/11/2016	0.00	16 657.34	0.00	16 657.34	0.00
AGC000000000065	CREATION PLATE FORME POUR REJETS ATMOSPHERIQU	31/10/2008	5 700.00	96	31/10/2016	0.00	5 700.00	0.00	5 700.00	0.00
01MATC000000023	PROSEGLUR TELESURVEILLANCE TERMINAUX HANDLEPLUS	01/04/2010	390.00	120	01/04/2020	0.00	390.00	0.00	390.00	0.00
01AGC0000000049	ASUS ECRAN 22" VK22ZH	21/05/2012	133.90	48	21/05/2016	0.00	133.90	0.00	133.90	0.00
01AGC0000000230	AMENAGEMENT D'UN VESTIAIRE ET D'UN LOCAL URNE	24/05/2013	4 905.12	48	24/05/2017	0.00	4 905.12	0.00	4 905.12	0.00
01AGC0000000693	MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE	03/08/2016	599.21	65	03/01/2022	0.00	599.21	0.00	599.21	0.00
01AGC0000000601	PUITS DE DISPERSION CAVEAU 3 PLACES	29/02/2016	2 066.67	70	29/12/2021	0.00	2 066.67	0.00	2 066.67	0.00
01MCC0000000248	LATITUDE E5570 + ACCESSOIRES	20/09/2016	625.03	24	20/09/2018	0.00	625.03	0.00	625.03	0.00
01AGC0000000949	VERIFICATION ANNUELLE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES	01/04/2017	307.80	57	01/01/2022	0.00	307.80	0.00	307.80	0.00
01MCC0000000281	LED MONITOR (1920x1080) + SOCLE VERTICAL	01/04/2017	121.00	18	01/10/2018	0.00	121.00	0.00	121.00	0.00
01MCC0000000280	OPTIPLEX 3040	01/04/2017	395.00	48	01/04/2021	0.00	395.00	0.00	395.00	0.00
01AGC0000001048	CREMA LIGNE DE FILTRATION	27/02/2018	375 450.00	46	27/12/2021	0.00	375 450.00	0.00	375 450.00	0.00
01AGC0000001181	RENOV CREMA TVX COMPL ELECT PLOMB	01/04/2018	3 940.00	45	01/01/2022	0.00	3 940.00	0.00	3 940.00	0.00
01AGC0000001196	CREMA JOURS IMMOBILISES LIGNE DE FILTRATION	01/04/2018	2 907.05	45	01/01/2022	0.00	2 907.05	0.00	2 907.05	0.00
01AGC0000001195	CREMA ETUDE GEOTECHNIQUE	01/04/2018	2 650.00	45	01/01/2022	0.00	2 650.00	0.00	2 650.00	0.00
01AGC0000001194	CREMA HONORAIRES PRE-ESQUISSE METRE	01/04/2018	2 000.00	45	01/01/2022	0.00	2 000.00	0.00	2 000.00	0.00
01AGC0000001193	CREMA DIAGNOSTIC AMIANTE ET PLOMB AVANT TRAVX	01/04/2018	3 060.00	45	01/01/2022	0.00	3 060.00	0.00	3 060.00	0.00
01AGC0000001192	CREMA ELAGAGE ET NETTOYAGE FIN DE CHANTIER	01/04/2018	1 090.00	45	01/01/2022	0.00	1 090.00	0.00	1 090.00	0.00
01AGC0000001191	CREMA VIEL SUITE CHANGEMENT FOUR	01/04/2018	500.00	45	01/01/2022	0.00	500.00	0.00	500.00	0.00
01AGC0000001134	CREMA INSTALL TRAITEMENT EFFLUENTS ATMOSPHERI	30/07/2018	2 109.30	41	30/12/2021	0.00	2 109.30	0.00	2 109.30	0.00
01AGC0000001108	RENOV CREMA DIVERS	01/04/2018	1 704.00	45	01/01/2022	0.00	1 704.00	0.00	1 704.00	0.00
01AGC0000001107	RENOV CREMA NETTOYAGE CHANTIER	01/04/2018	1 200.00	45	01/01/2022	0.00	1 200.00	0.00	1 200.00	0.00
01AGC0000001106	RENOV CREMA MENUISERIE INTERIEURE	01/04/2018	2 970.00	45	01/01/2022	0.00	2 970.00	0.00	2 970.00	0.00
01AGC0000001105	RENOV CREMA PLOMBERIE	01/04/2018	2 390.00	45	01/01/2022	0.00	2 390.00	0.00	2 390.00	0.00
01AGC0000001104	RENOV CREMA SERRURERIE	01/04/2018	17 555.00	45	01/01/2022	0.00	17 555.00	0.00	17 555.00	0.00
01AGC0000001103	RENOV CREMA PEINTURE	01/04/2018	20 559.00	45	01/01/2022	0.00	20 559.00	0.00	20 559.00	0.00
01AGC0000001102	RENOV CREMA FAUX PLAFOND	01/04/2018	2 764.00	45	01/01/2022	0.00	2 764.00	0.00	2 764.00	0.00
01AGC0000001101	RENOV CREMA CARRELAGE	01/04/2018	5 671.00	45	01/01/2022	0.00	5 671.00	0.00	5 671.00	0.00
01AGC0000001100	RENOV CREMA PLATRERIE	01/04/2018	5 857.00	45	01/01/2022	0.00	5 857.00	0.00	5 857.00	0.00
01AGC0000001099	RENOV CREMA VRD	01/04/2018	7 420.00	45	01/01/2022	0.00	7 420.00	0.00	7 420.00	0.00
01AGC0000001098	RENOV CREMA DEMOLITION INTERIEURE	01/04/2018	8 266.00	45	01/01/2022	0.00	8 266.00	0.00	8 266.00	0.00
01AGC0000001097	CREMA DECONNECTION RESEAU GAZ	01/04/2018	368.85	45	01/01/2022	0.00	368.85	0.00	368.85	0.00
01AGC0000001096	CREMA ELECTRICITE ARMOIRE SCHNEIDER PRAGMA	01/04/2018	29 520.02	45	01/01/2022	0.00	29 520.02	0.00	29 520.02	0.00
01AGC0000001093	RENOV CREMA SIGNALIETIQUE EXTERIEURE	01/04/2018	3 302.50	45	01/01/2022	0.00	3 302.50	0.00	3 302.50	0.00
01AGC0000001092	RENOV CREMA TRAVAUX ETANCHEITE	01/04/2018	960.00	45	01/01/2022	0.00	960.00	0.00	960.00	0.00
01AGC0000001094	RENOV CREMA TRAVAUX MENUISERIE EXTERIEURE	01/04/2018	950.00	45	01/01/2022	0.00	950.00	0.00	950.00	0.00
01AGC0000001095	CREMA CLIMATISATION GRP EXT DAIKIN MULTISPLIT	01/04/2018	5 054.53	45	01/01/2022	0.00	5 054.53	0.00	5 054.53	0.00
01AGC0000001082	MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE	01/04/2018	587.88	45	01/01/2022	0.00	587.88	0.00	587.88	0.00
01AGC0000001051	CREMA TRAVAUX MACONNERIE	27/02/2018	57 360.00	46	27/12/2021	0.00	57 360.00	0.00	57 360.00	0.00
01AGC0000001050	CREMA RACCORDEMENT ELECTRIQUE	27/02/2018	3 909.98	46	27/12/2021	0.00	3 909.98	0.00	3 909.98	0.00
01AGC0000001049	CREMA MISE EN ŒUVRE D'OUVRAGE DE FILTRATION	27/02/2018	5 018.00	46	27/12/2021	0.00	5 018.00	0.00	5 018.00	0.00
0118580N901C402	CREMA STRUCTURE FOUR	27/02/2018	89 000.00	46	27/12/2021	0.00	89 000.00	0.00	89 000.00	0.00
0118580N901C404	CREMA REBRIQUETAGE LONG	27/02/2018	55 000.00	46	27/12/2021	0.00	55 000.00	0.00	55 000.00	0.00
01MCC0000000384	RENOV CREMA MOBILIER	01/04/2018	15 374.16	45	01/01/2022	0.00	15 374.16	0.00	15 374.16	0.00
01MCC0000000383	RENOV CREMA MATERIEL HIFI/VIDEO	01/04/2018	11 743.41	45	01/01/2022	0.00	11 743.41	0.00	11 743.41	0.00
01AGC0000001341	REGISTRE D'ACCESSIBILITE DAI DJJC	31/08/2018	29.00	40	31/12/2021	0.00	29.00	0.00	29.00	0.00
01AGC0000001374	INSTALL TRAITEMENT EFFLUENTS ATMOSPHERI	20/03/2019	1 050.00	33	20/12/2021	0.00	1 050.00	0.00	1 050.00	0.00
01AGC0000001662	CLIMATISATION DE L'ACCUEIL	29/02/2020	3 655.38	22	29/12/2021	0.00	3 655.38	0.00	3 655.38	0.00
01AGC0000001786	ETUDE REALISATION T.INSTAL LIGNE FILTRATION	01/04/2020	8 350.00	21	01/01/2022	0.00	8 350.00	0.00	8 350.00	0.00
01MCC0000000582	1 CHARIOT ELEVATEUR + PORTE CERCEUIL	01/04/2020	3 375.00	21	01/01/2022	0.00	3 375.00	0.00	3 375.00	0.00
01MCC0000000581	1 PORTE URNE	01/04/2020	300.10	21	01/01/2022	0.00	300.10	0.00	300.10	0.00
01MCC0000000580	1 CONSOLE	01/04/2020	330.99	21	01/01/2022	0.00	330.99	0.00	330.99	0.00
01MCC0000000579	2 BANQUETTES	01/04/2020	1 041.51	21	01/01/2022	0.00	1 041.51	0.00	1 041.51	0.00
01AGC0000001715	BUREAU D'ETUDE MESURES ACOUSTIQUES REGLEMENT	01/04/2020	1 290.00	21	01/01/2022	0.00	1 290.00	0.00	1 290.00	0.00
01AGC0000001714	PLOMBERIE	01/04/2020	780.00	21	01/01/2022	0.00	780.00	0.00	780.00	0.00
01AGC0000001713	PLATRERIE	01/04/2020	7 700.00	21	01/01/2022	0.00	7 700.00	0.00	7 700.00	0.00
01AGC0000001712	PEINTURE	01/04/2020	360.00	21	01/01/2022	0.00	360.00	0.00	360.00	0.00
01AGC0000001711	MENUISERIE INTERIEURE	01/04/2020	1 600.00	21	01/01/2022	0.00	1 600.00	0.00	1 600.00	0.00
01AGC0000001710	MENUISERIE EXTERIEURE	01/04/2020	2 000.00	21	01/01/2022	0.00	2 000.00	0.00	2 000.00	0.00
01AGC0000001709	ESPACES VERTS	01/04/2020	8 800.00	21	01/01/2022	0.00	8 800.00	0.00	8 800.00	0.00
01AGC0000001730	JOURS IMMOBILISES CREMA	01/04/2020	321.53	21	01/01/2022	0.00	321.53	0.00	321.53	0.00
01MAG00000000887	TONDEUSE + TAILLE HAIES + DEBROUSSAILEUSE	31/08/2020	2 167.15	16	31/12/2021	0.00	2 167.15	0.00	2 167.15	0.00
01AGC0000001942	MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE	01/01/2021	2 603.93	12	01/01/2022	8.96	2 594.97	8.96	2 603.93	0.00
01MCC00000003662	Imprimantes IM 350F	12/01/2021	665.00	11	12/12/2021	0.00	665.00	0.00	665.00	0.00
01MCC00000003723	DEFIBRILLATEUR HEARTSINE + COFFRET	01/04/2021	972.62	9	01/01/2022	0.00	972.62	0.00	972.62	0.00
01MCC00000003698	Solutions d'accueil Dell WD19S, 130 W	26/05/2021	0.00	11	26/04/2022	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
01MCC00000003679	Dell Latitude S320 CTO/Flex Base + VERROU A CLE + SACOCHE	26/05/2021	816.39	11	26/04/2022	419.47	396.92	419.47	816.39	0.00
01MCC00000003768	TABLE MOBILE	30/09/2021	302.00	7	30/04/2022	171.87	130.13	171.87	302.00	0.00
01AGC0000002194	PLOMBERIE BALLON ECS	01/01/2022	550.64	4	01/01/2022			550.64	550.64	0.00
01AGC0000002197	MAINTENANCE CURATIVE PLOMBERIE	10/02/2022	658.28	3	10/02/2022			658.28	658.28	0.00
01AGC0000002300	JOURS IMMO	01/04/2022	629.42	1	01/04/2022			629.42	629.42	0.00
01AGC0000002301	LIGNE DE FILTRATION	01/04/2022	82 740.00	1	01/04/2022			82 740.00	82 740.00	0.00
TOTAL AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			944 952.59			600.30	859 773.95	85 178.64	944 952.59	0
TOTAL AMORTISSEMENTS			1 311 480.34			600.30	1 226 301.69	85 178.64	1 311 480.33	0

ANNEXE 2 : TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS DU 10 MAI AU 31 DECEMBRE 2022

Num. IMMO	Descriptions	Mise en service	Valeur actualisée	Dotations 2022	Amoriss. Cumulés 2022	VNC 2022
000000001	IMPRIMANTES IM 3	01/08/2022	266,19	36,97	36,97	229,22
000000002	DELL LATITUDE 53	01/08/2022	741,83	103,03	103,03	638,80
	TOTAL AMORTISSEMENTS TECHNIQUES		1 008,02	140,00	140,00	868

ANNEXE 3 : REPARTITION DES CREMATIONS SELON LE LIEU DE DECES

Commune de décès	Nombre de Défunts	Proportion	Code postal
RENNES	243	32.49%	35000
SAINT GREGOIRE	43	5.75%	35760
MONTFORT SUR MEU	37	4.95%	35160
REDON	30	4.01%	35600
PLOERMEL	26	3.48%	56800
CHANTEPIE	13	1.74%	35135
VEZIN LE COQUET	10	1.34%	35132
CESSON SEVIGNE	9	1.20%	35510
VANNES	7	0.94%	56000
MALESTROIT	6	0.80%	56140
MORDELLES	6	0.80%	35310
SAINT MEEN LE GRAND	6	0.80%	35290
BAIN DE BRETAGNE	5	0.67%	35470
GUER	5	0.67%	56380
IFFENDIC	5	0.67%	35750
LE RHEU	5	0.67%	35650
MEDREAC	5	0.67%	35360
MERDRIGNAC	5	0.67%	22230
PACE	5	0.67%	35740
PAIMPONT	5	0.67%	35380
PLELAN LE GRAND	5	0.67%	35380
SAINT MALO	5	0.67%	35400
BRUZ	4	0.53%	35170
DINAN	4	0.53%	22100
GOVEN	4	0.53%	35580
LA GUERCHE DE BRETAGNE	4	0.53%	35130
MAURE DE BRETAGNE	4	0.53%	35330
MENEAC	4	0.53%	56490
MONTAUBAN DE BRETAGNE	4	0.53%	35360
NOYAL PONTIVY	4	0.53%	56920
ROMILLE	4	0.53%	35850
SAINT BRIEUC	4	0.53%	22000
BECHEREL	3	0.40%	35190
CARENTOIR	3	0.40%	56910
CHAVAGNE	3	0.40%	35310
CONCORET	3	0.40%	56430
COURNON	3	0.40%	56200
FEGREAC	3	0.40%	44460
GUILLIERS	3	0.40%	56490
LORIENT	3	0.40%	56100
PARTHENAY DE BRETAGNE	3	0.40%	35850
PIPRIAC	3	0.40%	35550
VITRE	3	0.40%	35500
ALLAIRE	2	0.27%	56350
ANGERS	2	0.27%	49000
BETTON	2	0.27%	35830
BOISGERVILLY	2	0.27%	35360
BRETEL	2	0.27%	35160
GUIPRY MESSAC	2	0.27%	35480
L HERMITAGE	2	0.27%	35590
LA CHAPELLE THOUARAUULT	2	0.27%	35590
LAILLE	2	0.27%	35890
LANGON	2	0.27%	35660
LIFFRE	2	0.27%	35340
MAURON	2	0.27%	56430
NOYAL SUR VILAINE	2	0.27%	35530
SAINT GILLES	2	0.27%	35590
SAINT JACQUES DE LA LANDE	2	0.27%	35136
SAINT MALON SUR MEL	2	0.27%	35750
TAUPONT	2	0.27%	56800
TINTENIAC	2	0.27%	35190
ACIGNE	1	0.13%	35690
AVESSAC	1	0.13%	44460
BEDEE	1	0.13%	35137
BEIGNON	1	0.13%	56380
BOUCHEMAINE	1	0.13%	49080
BROONS	1	0.13%	22250
CANCALE	1	0.13%	35260
CANNES	1	0.13%	06150
CHARTRES DE BRETAGNE	1	0.13%	35131
CHATEAUBRIANT	1	0.13%	44110
CHATEAUGIRON	1	0.13%	35410
CHEVAIGNE	1	0.13%	35250
CINTRE	1	0.13%	35310
CLAYES	1	0.13%	35590
COMBOURG	1	0.13%	35270
CORPS NUDES	1	0.13%	35150



**CRÉMATORIUM
DE MONTFORT-SUR-MEU**

CREDIN	1	0.13%	56580
DOMAGNE	1	0.13%	35113
ERCE EN LAMEE	1	0.13%	35620
ETRELLES	1	0.13%	35370
FOUGERES	1	0.13%	35300
GAEL	1	0.13%	35290
GEVEZE	1	0.13%	35850
GLENAC	1	0.13%	56200
GOURHEL	1	0.13%	56800
GRAND AUVERNE	1	0.13%	44520
GRAND FOUGERAY	1	0.13%	35390
GUICHEN	1	0.13%	35580
GUIGNEN	1	0.13%	35580
ILLIFAUT	1	0.13%	22230
JOSSIGNY	1	0.13%	77600
LA CHAPELLE DE BRAIN	1	0.13%	35660
LA CHAPELLE DES FOUGERETZ	1	0.13%	35520
LA FLECHE	1	0.13%	72200
LA GACILLY	1	0.13%	56200
LA TRONCHE	1	0.13%	38700
LAURENAN	1	0.13%	22230
LE MENE	1	0.13%	22330
LE MINIHC SUR RANCE	1	0.13%	35870
LES FOUGERETS	1	0.13%	56200
LIVRE SUR CHANGEON	1	0.13%	35450
LOUDEAC	1	0.13%	22600
LOYAT	1	0.13%	56800
MAXENT	1	0.13%	35380
MELESSE	1	0.13%	35520
MINIAC SOUS BECHEREL	1	0.13%	35190
MONTENEUF	1	0.13%	56380
MONTGERMONT	1	0.13%	35760
MONTREUIL LE GAST	1	0.13%	35520
NANTES	1	0.13%	44000
PLENEUF VAL ANDRE	1	0.13%	22370
PLOURAY	1	0.13%	56770
PONTIVY	1	0.13%	56300
ROCHEFORT EN TERRE	1	0.13%	56220
ROUILLAC	1	0.13%	22250
SAINT AUBIN DU CORMIER	1	0.13%	35140
SAINT AVE	1	0.13%	56890
SAINT BROLADRE	1	0.13%	35120
SAINT JUST	1	0.13%	35550
SAINT LAUNEUC	1	0.13%	22230
SAINT NICOLAS DE REDON	1	0.13%	44460
SAINT PERAN	1	0.13%	35380
SAINT PERN	1	0.13%	35190
SAINT REMY DU PLAIN	1	0.13%	35560
SAINT SAUVEUR DES LANDES	1	0.13%	35133
SAINT SULPICE DES LANDES	1	0.13%	35390
SAINT THURIAL	1	0.13%	35310
SAINTE MARIE	1	0.13%	35600
SARZEAU	1	0.13%	56370
SIXT SUR AFF	1	0.13%	35550
SOREDE	1	0.13%	66690
SURZUR	1	0.13%	56450
TALENSAC	1	0.13%	35160
THORIGNE FOUILLARD	1	0.13%	35235
TOULOUSE	1	0.13%	31000
TREAL	1	0.13%	56140
TREMEUR	1	0.13%	22250
VAL D OUST	1	0.13%	56460
VIEUX VY SUR COUESNON	1	0.13%	35490
VIGNOC	1	0.13%	35630
Non renseignée	73	10%	
TOTAL	748	100%	

